

AFFAIRES

FIN DE SÉANCE: ISACSOFT VERS LA BOURSE DE TORONTO PAGE 5

S&P/TSX ▲ 8497,56 +69,69 (+0,83%)	Actions négociées ▲ 131 ▼ 86 Inchangées : 7	TSX CROISSANCE ▲ 1540,37 +5,21 (+0,34%)	QUÉBEC 30 ▲ 1021,26 +1,61 (+0,16%)	Actions négociées ▲ 17 ▼ 12 Inchangées : 1	NASDAQ ▼ 1983,67 -14,56 (-0,73%)	DOW JONES ▼ 10377,52 -2,06 (-0,02%)	S&P 500 ▼ 1132,05 -1,51 (-0,13%)
--	--	--	---	---	---	--	---

Electrolux fabriquera plus de cuisinières au Québec

200 nouveaux emplois d'ici septembre à L'Assomption

FRANCIS VAILLES

La seule usine canadienne de l'entreprise Electrolux ajoute une page d'histoire à L'Assomption, où 1300 employés assemblent déjà des cuisinières. Connue comme un fabricant d'aspirateurs et de frigos, Electrolux a annoncé hier un investissement de 30 millions de dollars dans cette usine de la banlieue de Montréal.

L'investissement servira, d'une part, à moderniser et à agrandir les installations de L'Assomption et,

d'autre part, à donner du muscle au lancement de nouveaux produits, de même qu'au secteur de conception et de recherche et développement (R&D).

D'ici septembre, 200 employés s'ajouteront à la liste de payés de l'entreprise, qui compte déjà 1300 postes permanents, dont une trentaine affectées à la R&D.

Electrolux Canada est une filiale du groupe AB Electrolux, de Stockholm, en Suède. En plus des fameux aspirateurs, l'entreprise produit des réfrigérateurs et des cuisinières de marque Frigidaire, des laveuses, des sèche-

ses, des lave-vaisselle, des souffleuses, des tracteurs à tondeuse et même les populaires taille-bordures Weed Eater.

Au cours des cinq dernières années, l'entreprise a doublé sa production à L'Assomption et elle compte l'augmenter encore de 50 % d'ici la fin de 2005. L'entreprise comptait 930 employés au début de l'année 2000. L'investissement de 30 millions est réparti sur trois ans et comprend une contribution financière du gouvernement du Québec de 2,5 millions.

Electrolux a acquis l'usine de

L'Assomption en 1986 des mains de White Consolidated Industrie. En 1992, l'usine de fabrication de réfrigérateurs a été convertie en usine d'assemblage d'appareils de cuisson à l'électricité ou au gaz. Tous produits confondus, Electrolux Canada a eu un chiffre d'affaires de 839 millions de dollars en 2002, dont environ 275 millions provenaient de L'Assomption.

L'ensemble du groupe suédois a réalisé des ventes de 16 milliards US en 2002 et donne du travail à 82 000 personnes réparties dans 150 pays. Globalement, l'entreprise affirme détenir le premier rang au Canada, avec 40 % des parts de marché, et le deuxième rang aux États-Unis, avec 25 %.

Selon le directeur des ressources humaines, Yves Roy, la croissance à venir du volume d'affaires d'Electrolux à L'Assomption s'explique notamment par les besoins de la chaîne Sears, pour laquelle Electrolux produit la marque maison Kenmore.

Les investissements assureront la mise au point de 21 nouveaux mo-

dèles d'appareils de cuisson à valeur ajoutée. L'acquisition de nouveaux équipements permettra d'augmenter la capacité de production et la productivité de l'usine. « Dans le contexte actuel, où la concurrence est de plus en plus féroce, il faut savoir tirer avantage des nouvelles technologies et de l'innovation », a déclaré hier le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, Michel Audet.

Electrolux n'est pas la seule à produire des électroménagers dans la région. En mai, l'entreprise Camco a annoncé un investissement de 15,2 millions pour la conception et la production d'une nouvelle sècheuse à son usine de l'est de Montréal (850 employés). L'entreprise, qui a notamment le contrat de General Electric, a cependant fermé ses installations de Hamilton (800 employés), en Ontario. Rappelons également la fermeture de l'usine Whirlpool de Montmagny, en banlieue de Québec (550 emplois).

Bell sonne le glas de l'interurbain traditionnel

MARTIN VALLIÈRES

À TORONTO

L'interurbain traditionnel est à ce point menacé par l'avènement de la téléphonie par protocole Internet (IP) que son plus gros fournisseur au Québec et en Ontario, Bell Canada, a décidé de l'offrir en forfait à prix dérisoire aux clients de ses autres services.

Un stimulant

« L'interurbain est un produit en déclin inévitable. Mais pendant qu'il a encore un peu de valeur, autant s'en servir pour stimuler la croissance de nos autres produits », a dit Michael Sabia, président de BCE, la société mère de Bell, au cours d'une conférence sur les télécommunications, hier à Toronto.

Juste auparavant, Bell avait lancé un forfait mensuel d'interurbain à 5 \$ pour 1000 minutes d'appel (16,6 heures) à toute heure, partout en Amérique du Nord. Ce forfait est réservé aux clients d'au moins deux autres services de Bell Canada parmi la téléphonie sans fil, la télédistribution par satellite ou l'accès haute vitesse à Internet. Ces clients devront aussi avoir des contrats de deux ans.

Les forfaits

Avec un tel solde de l'interurbain, Bell veut augmenter la clientèle de ses forfaits qui combinent au moins deux services sous un tarif unifié qui est inférieur au coût total des services achetés séparément.

Depuis leur lancement en octobre 2003, les forfaits ont attiré 130 000 clients au Québec et en Ontario, selon Bell. Mais en y ajoutant l'interurbain à prix très bas, Bell souhaite plus que doubler ce nombre à 300 000 abonnés d'ici la fin de 2004. Ce nombre est aussi 50 % plus élevé que la cible précédente de 200 000 clients.

► Voir BELL en 2

Avestor perd un contrat au profit d'un concurrent



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

« Nous avons peut-être été trop ambitieux. Nous avons décidé de revenir à un mode de recherche et développement plus en contrôle », a déclaré Serge Roy, directeur des Systèmes énergétiques pour véhicule électrique chez Hydro-Québec IndusTech.

La batterie d'Hydro-Québec ne sera pas prête à temps

MARIE TISON

La coentreprise d'Hydro-Québec Avestor n'a pas réussi à mettre au point à temps une batterie pour équiper la voiture électrique de Dassault-Heuliez.

La voiture, qui porte pour l'instant le nom de code VNX, sera donc commercialisée avec une batterie d'une entreprise concurrente. Elle sera toutefois équipée d'un moteur mis au point par une filiale d'Hydro-Québec, TM4, dérivé du fameux moteur-roue in-

venté par la société d'État québécoise.

« Ce que nous souhaitions, c'était qu'un véhicule soit homologué dès 2005 avec la batterie au lithium-métal-polymère (LMP), mais avec les enjeux que nous avons à régler, nous ne visons plus cette date-là », a déclaré le directeur des Systèmes énergétiques pour véhicule électrique chez Hydro-Québec IndusTech, Serge Roy, en marge du forum Autovision 2010 hier. « Nous serions de un à deux ans plus tard que prévu. »

En 2002, Hydro-Québec IndusTech

a signé une entente de coopération avec la Société de Véhicules électriques (SVE), une coentreprise créée par le groupe Dassault et le groupe Heuliez, quant à la mise au point d'un système de propulsion intégré pour une voiture électrique basé sur le moteur-roue d'Hydro-Québec et la batterie LMP d'Avestor.

► Voir HYDRO-QUÉBEC en 2

AUTRE TEXTE

Le moteur à essence est là pour... longtemps, en page 14

AUJOURD'HUI

La SAQ verse 1,2 milliard

Le ministère des Finances réclamait de la SAQ, pour son exercice 2004, une hausse de 20 millions de dollars de son bénéfice net, ce qui l'aurait porté à 560 millions. La société d'État a fait mieux encore, puisque celui-ci a atteint le record de 570,8 millions, en hausse de 5,6 %.

PAGE 3

Hydro refuse de tout dire

Malgré la plus grande transparence qu'elle avait promise à cause du débat sur la centrale du Suroît, Hydro-Québec refuse à un de ses syndicats l'accès à des documents déposés à la Régie de l'énergie sur le niveau de ses réservoirs.

PAGE 3

Lutte de pouvoir chez les Molson

Une lutte de pouvoir entre deux membres de la famille Molson divise le conseil d'administration de la brasserie. Selon le quotidien *Globe and Mail*, cinq membres quitteront mardi prochain le conseil d'administration de Molson. On compte parmi eux le vice-président du conseil, Ian Molson.

PAGE 4

Diagnocure veut 25 millions

L'action de Diagnocure, le concepteur de diagnostic de Québec, a perdu plus de 8 % hier lorsque la société a annoncé son intention d'émettre de nouvelles actions en Bourse, notamment pour se diversifier dans la conception d'un médicament.

PAGE 5

La Bourse américaine en vue

Procyon Biopharma a été échaudée par le déroulement de l'émission d'actions qui lui a permis d'amasser 17,25 millions de dollars en mars dernier. Malgré tout, la biotech québécoise espère s'inscrire à une Bourse américaine d'ici la fin de l'exercice.

PAGE 5

LE CHIFFRE DU JOUR

317 000

Le dernier Grand Prix du Canada a attiré 317 000 visiteurs, dont la moitié venaient de l'extérieur du Québec. Durant cet événement, les touristes ont dépensé près de 75 millions de dollars. La course a été vue par 300 millions de téléspectateurs dans le monde.

Source : Tourisme Montréal

FAITES-NOUS VOIR DU PAYS !
GAGNEZ L'UN DES 13 VOYAGES AU JAPON !

Envoyez-nous votre meilleure photo d'une collectivité du Canada, vous pourriez

GAGNER UN VOYAGE
À L'EXPO 2005 D'AICHI, AU JAPON !

* Afin de connaître tous les règlements du concours, veuillez consulter le site www.faites-nousvoirdupays.ca ou faites parvenir une enveloppe préaffranchie et préadressée à : Règlements du concours « Faites-nous voir du pays ! », Case postale 262, Station B, Toronto (Ontario) M5T 2W1. Aucun achat nécessaire. Des restrictions peuvent s'appliquer. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada. Les candidats doivent répondre correctement sans aide à une question d'habileté mathématique afin de gagner. Cinq différentes photos par personne. La valeur au détail de chaque Grand Prix est d'environ 8 000 \$ CA. Le concours prend fin le 31 août 2004 à 23 h 59, HNE. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues et de photos soumises.



Visitez le site FAITES-NOUSVOIRDUPAYS.CA ou passez chez le concessionnaire Toyota de votre voisinage pour connaître tous les détails du concours.



LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

72,87 ¢ US

VARIATION **+0,12¢**

60,46 ¢ € **-0,18¢**

SOMME REQUISE POUR ACHETER

UN DOLLAR US:

1,3723\$

UN EURO:

1,6537\$

TAUX PRÉFÉRENTIEL

3,75%

TAUX DE LA BANQUE DU CANADA

2,00%

OR (NY gold)

388,90\$ US **+4,30\$ US**

PÉTROLE (North sea brent)

35,77\$ US **+1,00\$ US**

DILBERT



Le monde agricole propose un pacte social

LE SOLEIL

QUÉBEC – Consciente que les règles du jeu doivent changer, l'Union des producteurs agricoles (UPA) propose à tous les partenaires du secteur agroalimentaire québécois, consommateurs compris, un nouveau contrat social agricole.

Durement secoués par une baisse astronomique de leur revenu net de plus de 50 %, les agriculteurs québécois veulent, de l'aveu même du président Laurent Pellerin, en arriver « à un rééquilibrage des forces ».

Au terme d'un congrès extraordinaire d'une journée, les quelque 400 délégués ont mis sur la table un plan d'action à court, à moyen et à long terme qu'ils entendent bien peaufiner d'ici le prochain congrès général annuel, qui a lieu au début de décembre.

M. Pellerin ne s'attend pas à ce que la partie soit facile puisque l'UPA entend dorénavant mettre les

pièdes dans les plates-bandes des grands de la transformation et de la distribution. Les prochaines discussions à la Table filière de l'agroalimentaire risquent donc d'être fort tumultueuses.

Mais l'UPA entend bien engager les gouvernements dans le processus de redressement des revenus nets agricoles. Si jamais la démarche envisagée par l'organisme syndical débouche dans un cul-de-sac ou se bute à trop d'obstacles, les délégués viennent tout le monde qu'ils vont mettre en branle une stratégie de mobilisation à l'automne.

Un manifeste

Ils ont même adopté un Manifeste pour un marché équitable signé par tous les délégués au congrès. Manifeste que le président de l'UPA a remis, hier, au premier ministre Jean Charest et à la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, et qui est publié aujourd'hui dans tous les quotidiens québécois.

Les producteurs agricoles se présentent comme étant les partisans et les ardents promoteurs de ce nouveau contrat social « fondé notamment sur un approvisionnement en produits de haute qualité, la protection des ressources, la transformation chez nous et la redistribution, ici, de la richesse collective ».

« Pour ces raisons, disent-ils, nous dénonçons, dans notre intérêt et dans celui de la population, le fait que plusieurs denrées agricoles sont payées moins que ce qu'il en coûte pour les produire, si bien que nous voyons fondre nos revenus et disparaître un nombre croissant de nos fermes. »

Ils en appellent à la solidarité des Québécois pour revendiquer des mesures leur permettant d'instaurer un marché équitable où ils exigent une obligation à la transparence des prix des différents intervenants de la chaîne agroalimentaire, à l'obtention d'une rémunération juste et équitable pour leur travail et leur famille.

Ils veulent, en plus d'assurer le maintien du nombre de fermes à dimension humaine, une relève pour la génération montante et perpétuer une agriculture sous le signe de l'action collective et de la gestion de l'offre.

Un sondage

Les producteurs agricoles entendent mettre dans le coup les consommateurs québécois puisqu'un récent sondage réalisé par la firme SOM pour le compte de l'UPA et divulgué par le directeur général de l'union, Jean Larose, démontre qu'une nette majorité de Québécois accorde un solide appui aux agriculteurs.

En fait, 86 % des personnes interrogées sont d'avis que l'agriculture doit s'appuyer sur des fermes familiales et que 88 % pensent que le maintien d'un tel type d'agriculture est la responsabilité partagée des agriculteurs, de l'État et de la population.

Distributeurs et transformateurs

en prennent pour leur rhume puisque 47 % des Québécois estiment que ce sont les distributeurs qui empochent les plus importants profits et 40 % visent les transformateurs. Seulement 11 % croient que ce sont les agriculteurs qui s'en mettent plein les poches.

Le relatif silence observé dans les résolutions présentées où on ne fait pas mention directement des secteurs agroalimentaires qui s'en tirent le mieux a fait dire au président de la Fédération de l'agriculture biologique, Pierre Gaudet, que l'UPA n'interpellait pas « ceux qui nous volent dans les marchés ».

« C'est inconcevable que les agriculteurs n'aient pas de revenu, lance-t-il, et que des PDG touchent 25 millions. » Les participants au congrès ont donc amendé la résolution pour demander à la Filière agroalimentaire d'endosser les objectifs du congrès extraordinaire et que les producteurs récupèrent dans le marché le manque à gagner.

La batterie d'Hydro-Québec ne sera pas prête à temps

HYDRO-QUÉBEC

suite de la page 1

La batterie devait offrir une autonomie d'au moins 160 kilomètres entre les charges, une vitesse de pointe de 120 km/h et une accélération de 0 à 50 km/h en cinq secondes.

Avestor, qui appartient à parts égales à Hydro-Québec et à la société américaine Kerr-McGee, travaillait essentiellement à la mise au point et à la production d'une batterie pour le marché des télécommunications. Le rodage de sa nouvelle usine de Boucherville lui prenait également beaucoup de temps et d'énergie. L'ajout au même moment d'un projet de mise au point d'un produit particulièrement exigeant, une batterie pour le marché de l'automobile, n'a pas été de tout repos.

« Nous avons peut-être été trop ambitieux, a déclaré M. Roy. Nous avons décidé de revenir à un mode de recherche et développement plus en contrôle. »

Avestor devrait donc produire un prototype en 2005 et se lancer un peu plus tard dans l'industrialisation du produit, puis, deux ans plus tard, dans sa commercialisation.

SVE, qui entendait commercialiser sa voiture dès 2006, ira de l'avant avec une autre batterie. Mais selon M. Roy, rien n'est perdu, SVE a pris

essentiellement une « position de repli ».

« La place est toujours là pour la batterie LMP quand elle sera prête », a-t-il affirmé.

TM4, une filiale à part entière d'Hydro-Québec, a produit son prototype de moteur, ou chaîne de traction centrale, à l'automne 2002. À la demande de SVE, TM4 a tout simplement

Avestor devrait donc produire un prototype en 2005 et se lancer un peu plus tard dans l'industrialisation du produit, puis, deux ans plus tard, dans sa commercialisation.

adapté le moteur-roue d'Hydro-Québec de façon à lui faire occuper la place d'un moteur traditionnel.

« Les gens de SVE nous ont dit qu'il s'agissait du meilleur moteur au monde, a soutenu M. Roy. Ils auraient aimé dire la même chose de la batterie LMP, mais compte tenu de son stade de développement, ils ne pouvaient pas se prononcer. »

Le forum Autovision 2010, qui s'est terminé hier à Boucherville, visait à favoriser le développement de l'industrie automobile québécoise. Il portait surtout sur les domaines d'expertise de l'industrie, comme les matériaux légers et les nouvelles technologies de propulsion, comme les véhicules électriques.

Piotr Drozd, vice-président fondateur d'Azure Dynamics, une entreprise de Colombie-Britannique spécialisée dans les véhicules hybrides, a souligné les avantages de tels véhicules sur les véhicules à dominante électrique, comme le VNX. Les hybrides sont peut-être un peu moins efficaces, mais ils sont moins chers et la technologie est beaucoup plus à maturité. La Prius de Toyota roule déjà depuis 1997 et de grands constructeurs comme GM et Ford annoncent de nouveaux modèles pour 2005.

M. Roy a reconnu qu'il n'y avait que 15 000 véhicules à dominante électrique en circulation actuellement dans le monde, utilisés surtout à des fins de démonstration dans des parcs de véhicules d'entreprise. Il a toutefois affirmé qu'il y avait un créneau pour de tels véhicules.

« Au Québec, il y a des gens qui s'achètent des décapotables ou des motos, même s'il y a de la neige, a-t-il fait remarquer. C'est une question de plaisir, de mode de vie. C'est la même chose pour le véhicule électrique. »

Bell sonne le glas de l'interurbain traditionnel

BELL

suite de la page 1

« Bell rehausse évidemment l'attrait de ses forfaits en y ajoutant l'interurbain à bas prix. Mais c'est surtout un moyen de fidéliser les clients de ses autres services face à la concurrence croissante des câblodistributeurs avec Internet haute vitesse et, bientôt, la téléphonie IP », a commenté l'analyste Eamon Hoey, qui dirige la firme Hoey Associates Telecom Consulting à Toronto.

Au Québec, les forfaits multiservices de Bell visent surtout à concurrencer Vidéotron et Cogeco, qui offrent des forfaits à tarif unique qui combinent la câblodistribution, la télévision numérique et l'accès haute vitesse à Internet.

Chez Vidéotron, selon son porte-parole Jean-Paul Galarneau, 90 % des 430 000 abonnés d'Internet à haute vitesse sont aussi des abonnés du câble. Ce double leur évite les frais additionnels de 10 \$ par mois pour les abonnés d'Internet haute vitesse par le câble, mais sans abonnement aux signaux de télévision.

En Ontario, les deux principaux câblodistributeurs, Rogers Communications et Cogeco, offrent aus-

si des forfaits de télédistribution et d'Internet haute vitesse.

Mais grâce à sa filiale Rogers Wireless, l'entreprise torontoise se rapproche plus de Bell Canada en offrant aussi la téléphonie sans fil dans ses forfaits multiservices.

Par ailleurs, tant chez Rogers que Vidéotron et Cogeco, des essais ont lieu en vue de l'implantation de la téléphonie IP par le câble.

Au cours d'un point de presse à la conférence sur les télécommunications, hier à Toronto, le président de Rogers Wireless, Nadir Mohamed, a d'ailleurs indiqué que son entreprise prévoyait déployer « d'ici 12 à 18 mois » un service téléphonique qui combinerait la téléphonie IP par câble et le sans-fil.

Entre-temps, après l'annonce hier par Bell d'un solde d'interurbain pour ses forfaits multiservices, des spécialistes des télécommunications ont indiqué qu'il s'agissait d'un défi considérable pour les entreprises d'interurbain comme Sprint Canada.

« L'annonce de Bell pourrait accélérer le déclin de leurs revenus. En contrepartie, je ne serais pas surpris que cette annonce incite des câblodistributeurs comme Rogers et Vidéotron à courtiser des entreprises

telles que Sprint afin de se doter aussi d'un forfait d'interurbain, en attendant la téléphonie IP », a suggéré l'analyste Eamon Hoey.

N'empêche, de telles alliances ne pourront interrompre le déclin de l'interurbain traditionnel face à l'émergence de la téléphonie IP. Cette technologie réduit le coût des communications interurbaines tout en facilitant grandement l'interaction entre les divers moyens de télécommunications.

Dans sa présentation hier à Toronto, le président de BCE, Michael Sabia, a d'ailleurs précisé des objectifs de Bell avec la téléphonie IP.

D'ici deux ans, Bell prévoit migrer tout son trafic téléphonique de base vers cette nouvelle technologie, ce qui devrait éliminer pour un milliard de dollars de coûts d'exploitation annuels.

Quant aux services de téléphonie IP aux usagers, que Bell promet très avantageux pour les grands utilisateurs de l'interurbain, ils commencent cet été parmi la clientèle de grandes entreprises. Ils seront offerts aux PME à partir de l'automne.

Mais d'ici deux ans, selon Michael Sabia, 90 % de tous les clients de Bell Canada auront accès aux services de téléphonie IP.

Le CN sur le point de vendre un terrain à Pointe-Saint-Charles

Trois millions de pieds carrés et des bâtiments en jeu

LA PRESSE

Le Canadien National (CN) s'apprête à vendre un immense terrain de trois millions de pieds carrés et les bâtiments qui abritaient auparavant ses ateliers d'entretien dans le quartier Pointe-Saint-Charles, à Montréal.

Une porte-parole du transporteur ferroviaire, Louise Filion, a confirmé hier que le CN avait reçu « plusieurs propositions d'investissement » de la part de groupes intéressés par cette propriété prestigieuse située tout près du centre-ville.

Alstom a jeté l'éponge

Pour ceux qui sont peu familiers avec le secteur, cette propriété du CN est située tout près de l'entrée du pont Victoria et à un jet de pierre du magasin Costco.

Ces dernières années, le CN avait loué les bâtiments à la multinationale française Alstom, qui y a effectué la réparation et l'entretien de matériel ferroviaire. Mais, incapable de décrocher de nouveaux contrats après une longue période difficile, Alstom a finalement jeté l'éponge l'an der-

nier. De sorte que l'atelier principal et les bâtiments adjacents sont actuellement inoccupés.

Selon Mme Filion, les groupes ont jusqu'au 30 juin pour effectuer une vérification diligente des lieux. Après coup, le CN espère recevoir des offres formelles « d'ici la fin de juillet ou le début d'août », a-t-elle précisé.

Tele-Cinema Taurus intéressée

Le CN ne veut pas révéler les noms des acheteurs probables de sa propriété.

On sait cependant que le groupe Tele-Cinema Taurus avait déjà manifesté son intérêt pour ces terrains afin d'y implanter des studios de cinéma et des ateliers de production. La firme soutient même avoir une entente avec le CN, qui nie cependant l'existence d'un accord formel. Une dispute a éclaté entre les parties, et la cause est devant les tribunaux.

Selon certaines sources, un autre groupe aurait un œil les terrains du CN pour y présenter une exposition internationale dans le cadre du projet développement de la Cité du Havre.

700
Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
BATONS LUMINEUX, 8' - 7 COULEURS. Vendus dans les festivals, club, etc. Boîte de 2500 = 249\$ + taxes www.ybliquidation.com/business.htm Tél.: 514-953-9121

800
Avis

805 AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS
C.O.M.O. TIRAGE #25
5957 3843 4843 5897 5944 5902 5413

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
PRENEZ AVIS que la compagnie 9002-5081 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

800
Avis

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
PRENEZ AVIS que la compagnie/personne morale 9113-2233 QUÉBEC INC., ayant son siège social au 9130, 10e avenue, app. 7, Montréal (Québec) H1C 3C6, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
PRENEZ AVIS que Manousos Kaburis, dont l'adresse du domicile est le 41, rue de l'Infanterie, Blainville (Qc) J7C 5A5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de MIKE KABURIS.
À Laval, le 17 juin 2004

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
PRENEZ AVIS que la compagnie AMÉRIQUE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Le siège social de la compagnie est situé au 2000, Mansfield, # 700, Montréal, Québec, H3A 2Z4
Montréal, ce 15 juin 2004
BOIVIN O'NEIL, S.E.N.C.

LA PRESSE AFFAIRES

Niveau des réservoirs: Hydro refuse de tout dire

STÉPHANE PAQUET

Malgré la plus grande transparence qu'elle avait promise à cause du débat sur la centrale du Suroît, Hydro-Québec refuse à un de ses syndicats l'accès à des documents déposés à la Régie de l'énergie sur le niveau de ses réservoirs.

Le 17 mars dernier, le président du Syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ (SPSI), Jean-Marc Pelletier, a écrit à la Régie de l'énergie pour obtenir « l'ensemble des données, des documents, des études, des rapports, de la correspondance en la possession de la Régie, déposés tant par Hydro-Québec auprès de la Régie que ceux issus des activités et des initiatives propres à votre organisme, sur le sujet cité en rubrique », c'est-à-dire le niveau des réservoirs.

La secrétaire de la Régie de l'énergie s'est alors tournée vers Hydro-Québec, qui l'a autorisée à divulguer de l'information, mais pas toute. L'information postérieure à juin 2000 « doit demeurer confidentielle », écrit F. Jean Morel, l'avocat d'Hydro-Québec, à la secrétaire de la Régie, Véronique Dubois.

« Qu'est-ce qu'Hydro a encore à cacher ? » demande le président du syndicat des chercheurs en entrevue à *La Presse Affaires*.

Au téléphone, hier, Véronique Dubois assurait que « ce ne sont que quelques éléments qui sont restés confidentiels ».

Aux prises avec une opinion publique qui refusait de croire en la nécessité de construire la centrale au gaz du Suroît, Hydro-Québec a rendu publique en février une partie de l'information sur le niveau de ses réservoirs. Dans un rapport déposé devant la Régie, Hydro-Québec Production a révélé un déficit d'apport en eau de 40 térawattheures (TWh) depuis 2000. Cela représente environ le quart de la consommation annuelle d'électricité du Québec, qui dépasse 164 TWh.

Entre 2000 et 2003, Hydro-Québec a exporté pour 44,5 TWh à l'extérieur de la province. (Un térawattheure alimente une ville d'environ 50 000 habitants.)

Hier, à Hydro-Québec, la porte-parole Marie Archambault a réitéré l'argument de « l'information commerciale » pour justifier le refus de la société d'État de divulguer toute l'information déposée à la Régie.

De plus, l'avocat au service d'Hydro stipule que « toute demande d'accès du SPSI ou d'une autre partie devrait être adressée à Hydro-Québec », conformément à la loi d'accès à l'information.

« Pourquoi la Régie se prête-t-elle au jeu d'Hydro-Québec ? Qu'est-ce que la Régie a elle aussi à cacher ? » demande le président du SPSI, Jean-Marc Pelletier.

M. Pelletier a porté la décision de la Régie de l'énergie en appel devant la Commission d'accès à l'information.

Selon les informations rendues publiques l'hiver dernier par Hydro-Québec, ses réserves d'eau derrière ses barrages sont, par rapport aux besoins, à leur plus bas depuis 1991.

Différents facteurs expliquent cette situation : manque de pluie, exportations aux États-Unis et croissance de la demande au Québec. La société d'État croit que la mise en service du Suroît permettrait aux réserves d'eau derrière les barrages de se refaire.

La SAQ verse 1,2 milliard aux deux gouvernements



Les ventes nettes de la SAQ ont augmenté de 10,7 %. Elles ont ainsi atteint 2,07 milliards, comparativement à 2,653 milliards dans le cas des ventes brutes.

PHOTO BERNAUD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©

JACQUES BENOIT

Le ministère des Finances réclamait de la SAQ, pour son exercice 2004, une hausse de 20 millions de dollars de son bénéfice net, ce qui l'aurait porté à 560 millions. Surfant... sur l'intérêt soutenu pour le vin, la société d'État a fait mieux encore, puisque celui-ci a atteint le niveau record de 570,8 millions, en hausse de 5,6 %, selon son rapport annuel qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

C'est mieux aussi que ce que prévoyait le ministre Séguin dans son budget du 30 mars dernier, lequel tablait sur 563 millions de bénéfice net de la part de la Société des alcools du Québec (SAQ).

Autre record : la totalité des sommes perçues par les deux gouvernements (taxes et droits divers, dont la TPS et la TVQ) a progressé dans la même proportion (+6 %), pour atteindre 1,192 milliard, comparativement à 1,125 milliard en 2003.

En ce qui regarde les ventes nettes (en excluant les taxes, les escomptes, la marge des épiceries et des dépanneurs, etc.), leur croissance, jugée exceptionnelle, s'est élevée à 10,7 %.

Elles ont ainsi atteint 2,07 milliards, comparativement à 2,653 milliards dans le cas des ventes brutes.

Les frais d'exploitation ont toutefois augmenté dans une proportion supérieure (+13,3 %), et se sont établis de la sorte à 446,1 millions.

Cette hausse s'explique, selon le président du conseil d'administration Raymond Boucher et le PDG Louis Roquet, par les coûts élevés du système informatique de ges-

tion intégré (il remplace à lui seul quelque 40 autres systèmes), mais aussi par les travaux de rénovation, ou d'agrandissement, ou encore de déménagement, de 63 succursales au cours de l'exercice.

Principal cheval de bataille de la société d'État, son réseau de succursales a vu grimper de 6,3 %, à 1,582 milliard, ses ventes nettes.

Le vin

« Le vin, toujours à l'honneur ! » écrit la société d'État en guise d'introduction à ses résultats de ventes par types de produits.

Locomotive de son activité, le vin a en fait compté pour tout près de 1,4 milliard des ventes brutes de ses succursales, soit une hausse de 7,8 %.

La croissance en volume a été un peu plus faible (+4,3 %), ce qui l'a porté à 81,1 millions de litres.

Or, fait à noter, les ventes de vins courants de moins de 10 \$, c'est-à-dire inscrits au répertoire général, ont régressé (-6,9 %), « au profit des catégories supérieures », signale la société d'État.

Par habitant de 15 ans et plus, cela situe aujourd'hui la consommation annuelle de vin au Québec à 16,7 litres, au deuxième rang derrière le Yukon (17,6 litres), mais loin devant la moyenne canadienne (12,4 litres).

Les investissements de la SAQ dans ses équipements, ses installations et ses succursales ont totalisé 57,4 millions en 2004 et devraient reculer à 51,7 millions au cours de l'exercice 2005, selon ses prévisions.

Enfin, la SAQ s'attend à voir augmenter ses ventes nettes à plus de 2,1 milliards en 2005, alors que son bénéfice net (le dividende, selon la terminologie officielle) devrait s'élever à quelque 601 millions.

La solvabilité des régimes de retraite deviendra encore plus instable

RUDY LE COURS

Grâce au diktat de l'Institut canadien des actuaires (ICA), la solvabilité des régimes de retraite deviendra à compter du premier février prochain encore plus sujette à la volatilité des taux d'intérêt sur le marché obligataire. En plus, la mobilité des travailleurs pourra se trouver perturbée.

L'ICA, un organisme autoréglementaire qui régit les normes actuariales appliquées au Canada, vient de décréter deux amendements à la façon de calculer la valeur des rentes d'un futur retraité dans un régime à prestations déterminées (RPD).

Le premier fait l'unanimité et porte sur le calcul de l'espérance de vie des participants actifs à un RPD. Présentement, les actuaires utilisent une table de mortalité construite en 1983. Depuis, les données démographiques ont démontré que les Canadiens, les hommes en particulier, vivent plus longtemps que ce qu'on croyait en 1983. En fait, selon les données les plus récentes, les hommes ont augmenté de 6 % leur espérance de vie depuis 20 ans, les femmes de 1 %. Une nouvelle table de mortalité a donc été établie et servira de norme dès le 1^{er} février.

Pour un régime de retraite, cela signifie qu'on doit considérer qu'un futur retraité touchera des prestations plus longtemps. Il faut donc dès maintenant, cela va de soi, prévoir leur financement.

Le second amendement a divisé la profession au point où sa mise en application a été décalée du 1^{er} septembre 2004 au 1^{er} février 2005.

Il consiste à modifier la formule de

calcul de la valeur en date d'aujourd'hui de la rente due à un futur retraité. Celle d'un retraité actuel n'est aucunement touchée par ce changement de formule.

La valeur actualisée d'une rente future est essentielle pour mesurer le coût des engagements d'un régime envers ses futurs retraités. Elle sert d'assise au fameux test de solvabilité auquel sont contraints tous les RPD. Dans ce test, la valeur marchande de l'actif doit équivaloir à la valeur des engagements futurs, faite de quoi les promoteurs d'un régime, c'est-à-dire les employeurs, sont contraints de combler l'écart en un maximum de cinq ans.

Mais comment calculer la valeur des engagements futurs ? Autrement dit, comment savoir aujourd'hui de combien d'argent aura besoin un régime pour faire face à ses engagements, par exemple, envers un employé qui a 35 ans, qui prendra sa retraite dans 30 ans et qui touchera des prestations pendant 15 ans ? Comment s'assurer aujourd'hui qu'il y aura assez d'argent dans la caisse dans 30, 40, voire 45 ans ?

À cette question difficile, les actuaires ont mis au point en 1986 une formule à deux volets. Pour les 15 premières années futures, ils postulaient que la norme était le taux d'intérêt des obligations du Canada à long terme fixé par le marché. Pour les années suivantes, ils prenaient un taux de 6 % qui correspond au taux moyen historique.

Plus les taux sont faibles et plus il faut d'argent aujourd'hui pour faire face aux engagements futurs. Comme les taux sont présentement à des creux historiques, ils compromettent

la solvabilité des régimes de retraite et contribuent à leur crise actuelle.

À compter du 1^{er} février 2005, la valeur au marché reste la norme pour les premières années. La nouvelle norme modifie aussi la somme à laquelle a droit un employé qui termine son emploi et qui décide de transférer sa rente future. Plus les taux sont bas, comme maintenant, plus le transfert sera élevé. À l'inverse, plus les taux d'intérêt obligataires à long terme seront élevés, plus la valeur actualisée de sa rente future sera faible.

On se retrouve donc devant la possibilité réelle où deux employés de 40 ans occupant la même fonction, ayant la même ancienneté et décidant de changer d'employeur à trois mois d'intervalle se retrouvent avec une rente actualisée dont la valeur

peut varier de 10 %, voire davantage si les taux d'intérêt ont quelque peu fluctué. Certains actuaire y voient une iniquité, d'où le débat qui a fait rage dans la profession.

« La grande majorité des actuaires soutient la nouvelle norme, affirme Michel St-Germain, actuaire et consultant en ressources humaines chez Mercer. Elle reflète de manière plus précise la valeur de transfert des rentes à la terminaison. »

« La nouvelle norme n'est pas parfaite car il est difficile d'établir la valeur marchande d'une promesse qui s'étale sur 40 à 50 ans, nuance Claude Lockhead, vice-président principal chez Aon. Mais j'aime mieux une norme établie sur le prix des instruments financiers que sur une moyenne historique. »

La nouvelle norme sera révisée en 2008.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le conseil d'administration de BCE Emergis Inc. (« Emergis ») a confirmé de façon inconditionnelle et irrévocable une distribution spéciale en espèces au moyen d'un remboursement de capital au montant de 1,45 \$ par action ordinaire d'Emergis, à la suite de l'approbation, par les porteurs d'actions ordinaires d'Emergis lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 16 juin 2004, d'une réduction du capital déclaré pour permettre la déclaration de la distribution spéciale en espèces. BCE Inc. et la Financière Banque Nationale Inc. ont donc remis à l'agent de blocage, à savoir la Compagnie Trust CIBC Mellon, un avis conjoint confirmant la déclaration de distribution spéciale en espèces, et les 65 906 781 reçus de souscription émis par BCE Inc. le 26 mai 2004 ont été automatiquement échangés contre un nombre égal d'actions ordinaires d'Emergis.

Montréal, le 18 juin 2004.

Linda Caty
Secrétaire de la Société
BCE Inc.



Classique



LE FORFAIT COMPREND :

- TRANSPORT ALLER-RETOUR AVEC VIA RAIL
- TRANSFERT VERS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
- HÉBERGEMENT 2 NUITS EN COUCHETTE À BORD DU TRAIN
- HÉBERGEMENT 3 NUITS À L'HÔTEL RODD BRUDENELL RIVER (4★)
- CLINIQUE DE GOLF AVEC ANNE CHOUINARD

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE DE GOLF DIFFÉRENTE

Île-du-Prince-Édouard
SUIVEZ LE CHEMIN DE VOS FERS

DU 18 AU 22 AOÛT 2004

- TOURNOI DE 4 PARTIES DE GOLF AVEC VOITURETTE SUR LES MAGNIFIQUES TERRAINS DE DUNDARAVE, BRUDENELL ET CROWBUSH COVE
- BANQUET DES CHAMPIONS ET REMISE DE PRIX
- TAXES ET FRAIS DE SERVICE
- CADEAUX DE DÉPART

1095\$

PAR PERSONNE
EN OCCUPATION DOUBLE

FAITES VITE
32 PLACES DISPONIBLES SEULEMENT



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : JULIE LAURENDEAU
MTL : (514) 861-7587 EXT. : 1 888 776-7882, POSTE 225

EN COLLABORATION AVEC



LA PRESSE AFFAIRES

Lutte de pouvoir chez les Molson

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Une lutte de pouvoir entre deux membres de la famille Molson divise le conseil d'administration de la brasserie du même nom.

Selon la livraison d'hier du quotidien *Globe and Mail*, cinq membres quitteront mardi prochain le conseil d'administration de Molson. On compte parmi eux le vice-président du conseil, Ian Molson.

Ces départs surviendront quelques semaines après une dispute concernant la décision du président du conseil, Eric Molson, de solliciter un nouveau mandat. Ces cinq membres du conseil ne

partent pas tous pour cette raison. Ainsi, Lloyd Barber, qui est âgé de 72 ans, est un candidat logique à la retraite compte tenu de la volonté de réduire la taille du conseil d'administration.

Les départs de Matthew Barrett — ancien président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal — et de Donald Drapkin seraient toutefois motivés par leur opposition à la réélection d'Eric Molson à la présidence du conseil.

Selon le *Globe and Mail*, Eric Molson, qui est âgé de 66 ans, refuserait de céder plus de pouvoirs à son cousin Ian, un ancien courtier de Wall Street à qui on attribue en bonne partie le crédit pour la stratégie qui a permis

d'améliorer la performance financière de l'entreprise.

Selon une source anonyme bien au fait de la situation, M. Barrett aurait dit à Eric Molson, au cours d'une réunion du conseil tenue en mai, que le temps était venu pour lui de tirer sa révérence comme président du conseil.

M. Barrett et Eric Molson n'ont pu être joints pour commenter cette information.

Eric Molson est l'actionnaire de contrôle de l'entreprise puisqu'il détient le plus important bloc d'actions avec droit de vote.

« Il savait que le conseil souhaitait voir Ian lui succéder comme président et il s'y opposait », a précisé cette source.

Vote mardi

Les actionnaires de Molson se prononceront mardi (22 juin) sur la composition du conseil d'administration, à l'occasion de l'assemblée annuelle. La réunion aura lieu à Montréal. Outre M. Barrett, Barber et Drapkin, Ian Molson et Luiz Otavio Gonçalves ne solliciteront pas de nouveau mandat au conseil de Molson.

Molson est l'une des plus vieilles entreprises canadiennes. Ses origines remontent à 1786, lorsque John Molson a ouvert sa première brasserie à Montréal.

Hier, la compagnie a annoncé que sa bière Bavaria, fabriquée au Brésil, serait vendue en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le titre a pris 81 cents, à 32,50 \$.



PHOTO ARCHIVES BLOOMBERG ©
La Bavaria de Molson sera vendue en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Siemens propose un voyage vers l'avenir



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Le train Exider de Siemens, qui fait le tour du monde, vient d'arriver à Montréal, bourré de technologies et de solutions d'affaires. Le prochain arrêt est Toronto. Siemens Canada propose aux gens d'affaires un voyage vers l'avenir. Ce train sert de vitrine à plus d'un million de produits novateurs du groupe Siemens AG. Le géant allemand vend aussi de vrais trains; c'est même le principal concurrent de Bombardier Transport, qui est devenu le leader mondial de son secteur après l'acquisition d'Adtranz, d'Allemagne. Le train Exider, qui comprend 12 wagons, a coûté plusieurs dizaines de millions et sa seule visite au Canada nécessite un investissement de 3 ou 4 millions, selon Urban August, vice-président de l'automatisation chez Siemens Canada. Depuis le début de sa tournée, au printemps 2002, il a attiré plus de 100 000 visiteurs dans 23 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord. L'Exider est muni de 224 écrans au plasma et de neuf kilomètres de câbles, pour présenter les technologies de Siemens. La filiale canadienne s'est établie au Canada en 1874, à Montréal d'ailleurs, avant de déménager son siège social à Mississauga. La compagnie emploie 6200 personnes dans 70 bureaux et neuf complexes industriels. Siemens AG compte 417 000 employés dans 192 pays et a réalisé l'an dernier des ventes mondiales de plus de 122 milliards de dollars canadiens. Sur la photo, Albert Maringer, président de Siemens Canada, a pris la pose devant le train.

Reebok s'apprête à prendre le contrôle de Société de holding hockey

PRESSE CANADIENNE

La multinationale américaine Reebok s'apprête à prendre le contrôle et à fermer le capital de Société de holding hockey, une entreprise montrealaise qui se définit comme le plus important fabricant mondial d'équipement de hockey.

Reebok a fait savoir hier qu'elle détient maintenant 92 % des actions de l'entreprise mieux connue sous son nom anglais, The Hockey Company, dans le cadre de l'offre publique d'achat présentée le 22 avril. Puis-

qu'elle a franchi la barre de 90 % des actions, Reebok a précisé qu'elle se prévaudra de son droit de racheter toutes les actions qu'elle ne détient pas, lui permettant ainsi de fermer le capital de l'entreprise pour en faire une filiale exclusive.

Société de holding hockey fabrique de l'équipement sous des marques bien connues des hockeyeurs telles que CCM, Jofa et Koho. Une autre de ses filiales, Sport Maska, fabrique des chandails des équipes de la Ligue nationale de hockey.

Reebok avait offert en avril 21,25 \$

pour chaque action de Société de holding hockey. Le titre a été échangé pour la dernière fois à la Bourse de Toronto le 10 juin, au prix de 21,18 \$. Le fonds new-yorkais Wellspring Capital Management, qui était le plus important actionnaire de Société de holding hockey avec un bloc de 3,3 millions d'actions, avait déjà annoncé, en avril, qu'il cédait sa participation à Reebok.

« L'acquisition de The Hockey Company cadre bien dans la stratégie de Reebok », a déclaré par voie de communiqué Paul Fireman, chef de

la direction de cette multinationale dont le siège social est situé à Canton, au Massachusetts. « Ses principales marques figurent parmi les plus connues et les plus respectées dans le monde du hockey », a-t-il ajouté.

Au cours de l'exercice 2003, Reebok a réalisé des ventes de quelque 3,5 milliards de dollars américains. Quant à Société de holding hockey, elle a réalisé en 2003 des ventes de 239,9 millions US ainsi que des profits de 18,6 millions US, ou 1,84 \$ US par action.

Toyota Canada nie vouloir mettre fin au prix unique

LAURIER CLOUTIER

Toyota Canada a nié catégoriquement hier qu'elle mettra fin à son programme Accès Toyota, d'ici la fin du mois prochain, contrairement à ce qu'a dit l'Association pour la protection des automobilistes (APA).

En se basant sur une lettre expédiée par Toyota aux concessionnaires, le président de l'APA, George Iny, a soutenu que Toyota abandonnerait des éléments essentiels d'Accès Toyota, un programme comprenant une politique de prix uniformes.

Le porte-parole de Toyota, F. David Stone, a répliqué qu'Accès Toyota continue d'être appliqué par les concessionnaires de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Ontario et de la région de Gatineau. Accès Toyota s'étendra à l'Ontario et à Gatineau « probablement d'ici la fin de l'année », a ajouté M. Stone.

Selon George Iny, Toyota vient de former ses vendeurs de l'Ontario et

de Gatineau en vue du lancement d'Accès Toyota, durant la troisième semaine du mois prochain, mais une décision, prise en haut lieu, mettra au contraire à la poubelle le programme Accès. La formation n'est pas terminée, selon David Stone, et la décision sur la date précise du lancement d'Accès Toyota en Ontario et à Gatineau n'est pas encore prise.

C'est à y perdre son latin. Le quotidien torontois *Globe & Mail* et l'agence Canadian Press ont publié hier des reportages selon lesquels Toyota tuera Accès Toyota sous peu, mais « c'est faux, c'est de la spéculation », a affirmé David Stone.

M. Iny continue de déclarer qu'Accès Toyota fait monter les prix des véhicules de la compagnie, de 200 \$ à 1500 \$. Les acheteurs québécois paient trop cher en particulier les véhicules les plus gros, qui se vendent à des prix inférieurs en Ontario.

L'APA apprécie la divulgation de toute l'information aux acheteurs,

mais M. Iny répète que Toyota a été trop gourmande et recommande aux intéressés d'attendre la fin d'Accès Toyota et la baisse des prix avant d'acheter un autre véhicule.

Deux requêtes en recours collectif ont été déposées contre Accès Toyota, en Colombie-Britannique et au Québec, et Toyota se défend avec acharnement, selon George Iny. C'est le cabinet Belleau Lapointe qui a déposé la requête au Québec. M^e Daniel Belleau a déjà obtenu sept jugements interlocutoires contre Toyota, qui a pourtant porté deux demandes en appel jusqu'à la Cour suprême. « Il ne reste plus qu'à plaider le recours collectif », a ajouté Daniel Belleau. « Si c'est vrai que Toyota mettra fin à Accès Toyota, c'est un grand pas pour les propriétaires de ces véhicules. »

Les Canadiens auraient payé 40 millions de dollars de trop pour 100 000 véhicules Toyota vendus depuis le lancement d'Accès Toyota, en janvier 2001, selon George Iny.

Le Bureau fédéral de la concurrence a fait des perquisitions et a enquêté sur Accès Toyota mais, en mars 2003, la compagnie a finalement accepté de verser 2,3 millions à des oeuvres charitables, sans reconnaître aucune faute. Toyota a également apporté des corrections à son programme: elle a ainsi précisé à ses concessionnaires qu'ils pouvaient toujours vendre à un prix inférieur à celui d'Accès Toyota.

Toyota a demandé à l'APA de lui montrer des preuves de ses prétentions sur les prix trop élevés, mais George Iny a refusé, selon David Stone. Dans l'automobile, c'est normal que les prix varient d'une région à l'autre, a ajouté David Stone, comme dans le cas de l'essence.

Après son démarrage à Winnipeg, a précisé David Stone, Accès Toyota s'est étendu progressivement à la Saskatchewan, à l'Alberta, à Montréal, à la Colombie-Britannique, aux provinces de l'Atlantique et à la région de Québec.

MICROCELL

Telus n'a pas l'intention de bonifier son offre

BLOOMBERG

Telus Corp., deuxième compagnie de téléphone au Canada, n'a pas l'intention de bonifier son offre de 1,1 milliard pour Microcell Telecommunications Inc., ce qui donnerait naissance au plus important exploitant de téléphonie mobile au Canada.

« Ce n'est pas une option à laquelle nous songeons », a indiqué Darren Entwistle, PDG de Telus, au cours d'une entrevue à l'occasion du Sommet canadien sur les télécoms, à Toronto. « Nous avons fait une offre très équitable », a-t-il ajouté.

M. Entwistle a refusé de préciser combien d'actionnaires de Microcell avaient accepté l'offre de Telus, de Vancouver. L'offre peut être acceptée ou refusée jusqu'à 21h, le 22 juin.

Le 13 mai dernier, Telus faisait une offre non sollicitée de 29 \$ pour chacune des actions de Microcell, soit une prime de 36,5 % sur le prix de clôture, ce jour-là, des actions de classe B de Microcell. Le 20 mai, Microcell, de Montréal, rétorquait que les actionnaires devraient rejeter l'offre, en partie parce qu'elle est trop basse.

Claire Fiset, une porte-parole de Microcell, a refusé d'émettre des commentaires.

Hier, l'action de classe B de Microcell a cédé 69 cents à 31,80 \$ à la Bourse de Toronto. Elle s'est appréciée de 50 % depuis le 13 mai. Le titre de Telus a gagné 49 cents, à 22,49 \$.

Trop basse?

Craig McCaw, actionnaire de Microcell, a soutenu plus tôt au cours du mois que l'offre de Telus était « beaucoup trop basse ». L'action de Microcell s'est transigée à un prix supérieur à celui de l'offre de Telus parce que les investisseurs s'attendaient à ce que d'autres concurrents tels que Bell Canada ou la division sans fil de Rogers Communications présentent une offre eux aussi.

« Je crois qu'il y a des actionnaires qui cherchent la porte de sortie », lance Steve Vertes, qui participe à la gestion de l'équivalent de 7,3 milliards de dollars américains chez Connor, Clark & Lunn Investment Management, à Vancouver, y compris des actions de Telus. « En l'absence d'une autre offre, celle de Telus à 29 \$ sera celle qui tiendra », ajoute-t-il.

Bell Canada est le plus important exploitant de téléphonie sans fil au Canada grâce à ses 4,5 millions d'abonnés, suivi de Rogers Wireless Communications, avec 3,8 millions d'utilisateurs. Telus dépasserait Bell Canada et Rogers Wireless en combinant ses 3,5 millions d'abonnés et les 1,26 million d'utilisateurs de Microcell.

Un autre aspect de l'attrait qu'exerce Microcell tient au fait que la compagnie a des pertes fiscales qui pourraient servir à réduire les impôts de Telus. M. Entwistle a refusé de dévoiler les détails des épargnes fiscales.

« Les épargnes fiscales sont l'un des éléments de cette acquisition qui nous ont attirés au départ, a dit M. Entwistle. Mais la première raison fut probablement la clientèle. »

INVESTIR

LA PRESSE AFFAIRES

Vers la Bourse de Toronto



Au cours de l'assemblée annuelle, tenue hier, Ronald Brisebois a esquissé les projets à venir pour Isacsoft : une inscription à la Bourse de Toronto dans les prochains mois, des annonces de contrats et des acquisitions possibles dans les secteurs des ventes, du contenu et de l'enseignement.

L'entrepreneur techno en a aussi profité pour expliquer le regroupement, annoncé cette semaine, des activités d'impartition de services informatiques d'Isac Technologies dans Isacsoft, un spécialiste des logiciels d'éducation.

Ce faisant, il remet au goût du jour la recette qui avait permis à Cognicase d'employer 4000 personnes et d'afficher des ventes de 513 millions de dollars, quand il l'a vendue l'an dernier au Groupe CGI.

« C'est la même structure, a-t-il dit en entrevue. Mais cette fois, nous accorderons beaucoup d'importance au marché de l'apprentissage et de la formation en raison de son fort potentiel. »

Lancée à la petite Bourse de crois-

sance TSX en début d'année, Isacsoft mise sur la pédagogie du 21^e siècle, soit celle qui utilise les cédéroms et les logiciels au contenu interactif comme support à l'enseignement. Elle emploie 80 personnes pour un revenu annualisé de 8 millions.

Pour sa part, Isac Technologies, détenue à 37,4 % par M. Brisebois, se spécialise dans l'impartition de services informatiques, notamment pour Hydro-Québec, L'Excellence, Couche-Tard et Pages Jaunes. Elle compte 120 employés pour un revenu annualisé de 12 millions.

Cette année, l'objectif était de l'inscrire, elle aussi, en Bourse, mais Ronald Brisebois a changé d'avis. « De concert avec le conseil d'administration, nous avons jugé que ça devenait inefficace de gérer deux sociétés, dit-il. Maintenant, c'est plus simple car toutes nos activités passent par une seule compagnie : Isacsoft. »

En effet, Isacsoft est sur le point d'acheter Isac Technologies au prix d'environ 10 millions, payé par l'émission de 22,5 millions d'actions à 45 cents.

Après la transaction, M. Brisebois sera le principal actionnaire d'Isacsoft avec 14 % des actions. Il sera suivi par Investissement Desjardins avec environ 6 %.

« Cet achat augmente notre masse critique (revenus annualisés de 20 millions) et ajoute d'importants clients, souligne-t-il. C'est important car la clé pour réussir, c'est notre force de vente. »

Mercredi, la société a annoncé un contrat de 10 ans pour fournir des produits d'apprentissage en ligne à des services de police aux États-Unis. Pour la première année, la valeur du contrat est de 2,5 millions de dollars américains.

D'autres contrats seraient aussi dans le collimateur. De plus, l'entreprise cherche à établir un réseau de distribution pour vendre ses produits en Europe et en Asie.

Par ailleurs, le président planifie une émission pour chercher l'argent qui manque à l'entreprise afin de s'inscrire à la grande Bourse de Toronto, qui exige 10 millions de liquidités. Pour l'instant, Isacsoft a 7 millions.

L'ENTREPRISE EN CHIFFRES

ISACSOFT

Symbole : *ISF*
Année financière : 31 décembre

MODÈLE D'AFFAIRES

> Produit des cours de formation sur logiciels et Internet. Secteurs visés : éducation, finance, pharmaceutique, énergie, aviation.
Ex : éducation des adultes, CFA, contrôleurs aériens.

> La propriété intellectuelle est divisée 50/50 avec le partenaire commercial. Ce faisant, l'organisme responsable de la formation de ses membres ou des étudiants devient le distributeur.

> Met au point des cours ayant une longue durée de vie, comme les mathématiques, les langues, etc. Permet un revenu récurrent à long terme.

> Adapte son contenu interactif en fonction de la culture du pays et de la région. Pour éviter les copies, les cours sont certifiés par des autorités réglementaires.

RÉSULTATS DU 1^{er} TRIMESTRE

(Au 31 mars)	ISACSOFT 2004	EX-3AQ 2003
Revenus	1,2 M\$	118 789\$
Perte nette	301 045\$	1 M\$
Perte nette par action	0¢	1¢
Actif total	13,4 M\$	1,5 M\$
Passif total	6,5 M\$	1,5 M\$

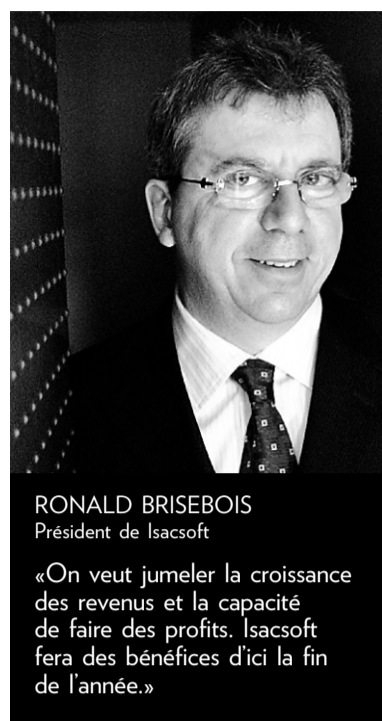
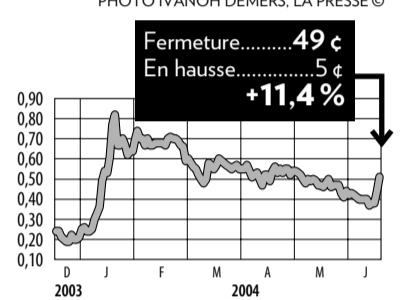


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©



Cette transaction entraînera une dilution pour les actionnaires. Sans compter qu'après l'achat d'Isac Technologies, le nombre d'actions en circulation s'élèvera à 135 millions.

Aucun analyste ne suit le titre présentement en raison de sa petite taille et de son caractère spéculatif.

Toutefois, Pierre-Yves Terrisse, analyste de Valeurs mobilières Desjardins, connaissait bien Cognicase et il considère que M. Brisebois a une « bonne feuille de route ».

Selon lui, le modèle d'Isacsoft est intéressant car la combinaison des

services d'impartition et des produits logiciels offre une solution plus complète aux clients, ce qui permet d'aller chercher plus de revenus.

M. Terrisse souligne que la société connaît une telle croissance que ses revenus annualisés pourraient doubler à 40 millions d'ici la fin de l'année.

En se basant sur cette hypothèse, l'analyste estime que le prix actuel de l'action, autour de 50 cents, « représente bien la performance prévue des 12 prochains mois, en fonction des annonces de contrats et d'acquisitions déjà faites ».

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Les 10 titres les plus consultés par les internautes hier

- 1 Nortel (NT)
- 2 Isacsoft (ISF)
- 3 Bombardier (BBD.B)
- 4 Xillix Technologies (XLX)
- 5 Diagnostics (CUR)
- 6 BCE (BCE)
- 7 Mitec Telecom (MTM)
- 8 CGI (GIB.A)
- 9 Labopharm (DDS)
- 10 Noranda (NRD)

Procyon veut s'inscrire à une Bourse américaine

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Procyon Biopharma a été échaudée par le déroulement de l'émission d'actions qui lui a permis d'amasser 17,25 millions de dollars en mars dernier. Malgré tout, la biotech québécoise espère s'inscrire à une Bourse américaine d'ici la fin de l'exercice.

Hier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, le président du conseil et PDG, Hans Mder, avait du mal à contenir sa colère contre « les requins » et « les boursicotiers » qui ont, selon lui, contribué à faire dégringoler le titre de la société sur le parquet de Toronto, à la fin de l'hiver.

Au cours des deux dernières semaines de mars, alors que l'entreprise tentait de clôturer son placement annoncé en février, le prix de son action est passé de plus de 1,45 \$ à moins de 1 \$.

« Nous sommes une proie facile pour les spéculateurs. Le prix baissait et nous ne pouvions rien faire », a souligné l'homme d'affaires qui garde un souvenir amer de son expérience.

« Ça a été fait dans des conditions terribles. Disons que je suis simplement content que nous ayons l'argent. »

Grâce à ce placement, Procyon dispose désormais d'environ 25 millions, ce qui lui devrait lui permettre de tenir plus de deux ans et de réaliser à l'interne des essais de phase II sur son médicament contre le cancer de la prostate, le PCK3145. La phase II est l'avant-dernière étape avant la commercialisation d'un médicament.

L'innocuité de ce produit a déjà été démontrée sur des rats de laboratoire.

Il reste maintenant à mettre à l'épreuve son efficacité chez des cobayes animaux et humains. Selon le vice-président, nouvelles technologies, de Procyon, Chandra Panchal, les tests devraient commencer au premier trimestre de 2005.

Procyon entamera aussi au cours des prochains mois de nouvelles séries de tests sur son médicament anti-VIH, le PL-100.

La crème cicatrisante Fibrostat devrait, pour sa part, faire l'objet d'essais de phase III au Canada et aux États-Unis dès cette année. C'est la torontoise Biovail, détentrice d'une licence de commercialisation pour l'Amérique du Nord, qui s'est engagée à financer le projet et à le mener à terme.

Procyon est actuellement à la recherche d'un partenaire européen. Si tout va bien, le produit pourrait être mis en vente dès la fin de 2008.

D'ici là, la biotech québécoise fait tout en son pouvoir pour attirer l'attention des fonds spécialisés et des analystes américains. La direction de l'entreprise dit avoir rencontré une quinzaine d'experts au cours des dernières semaines.

Selon M. Mder, Procyon pourrait s'inscrire à une Bourse aux États-Unis dans les premiers mois de 2005 au plus tard. « Ça nous prend des nouveaux investisseurs qui investissent plus à long terme, ça nous prend des institutions, a-t-il expliqué. Ça va venir quand on aura plus de données sur nos produits, plus de partenariats. Le prix de notre action va remonter et on va pouvoir aller sur les marchés américains. »

Hier, le titre a pris 3 cents pour finir à 97 cents à Toronto.

Diagnocure veut recueillir 25 millions en Bourse

Le capital servira en partie à créer un volet de recherche d'un médicament contre le cancer de la prostate

DENIS ARCAND

L'action de Diagnocure, le concepteur de diagnostic de Québec, a perdu plus de 8 % hier lorsque la société a annoncé son intention d'émettre de nouvelles actions en Bourse, notamment pour se diversifier dans la conception d'un médicament.

Ce financement pourrait changer de façon substantielle la nature de Diagnocure, puisque la firme demande aux marchés du capital qui servira en partie à créer un volet de recherche d'un médicament contre le cancer de la prostate. Jusqu'à présent, la firme se concentre sur les diagnostic contre divers cancers, dont celui de la prostate.

Dans l'expectative de la dilution imminente, l'action a perdu 46 cents à la Bourse de Toronto et clôturé à 5,09 \$. Le prospectus définitif (où le prix par action et le nombre d'actions émises figurent) n'a pas encore été déposé, mais on parle d'un financement de 25 à 28,8 millions de dollars dans le sommaire de l'offre (*greensheet*) diffusé par les preneurs fermes : Banque Nationale, Desjardins, Dundee et Haywood.

Si la nouvelle émission était à 5 \$, Diagnocure ajouterait 5 millions d'actions aux 29,2 millions déjà en circulation à la Bourse de Toronto.

La firme a déjà mis sur le marché un test pour le cancer de la vessie, tandis qu'un autre test pour le cancer de la prostate a reçu une approbation limitée pour le marché amé-

ricain. Une entente avec l'américaine Gen-Probe devrait produire un test plus sophistiqué qui aurait l'approbation pleine et entière de la Food and Drug Administration (l'autorité pharmaceutique américaine).

Le président Pierre Désy n'a pu être joint hier, mais le vice-président aux affaires juridiques Romano Robusto a souligné que la firme a négocié en relative position de

Diagnocure pourrait utiliser l'argent pour financer l'acquisition d'une autre firme possédant des technologies complémentaires.

force : « C'est pas comme si on était dans la rue. On avait 5,7 millions en banque au 30 avril et on brûle environ 250 000 ou 300 000 \$ par mois en dépenses. »

Sans compter, note M. Robusto, qu'une entente avec l'américaine Gen-Probe garantit à Diagnocure des paiements totalisant 7,5 millions US d'ici 2007.

Pourquoi, alors, aller en Bourse maintenant ?

Selon le prospectus, Diagnocure compte utiliser le produit de la vente des actions pour, entre autres, améliorer son test uPM3 (cancer de la prostate) et faire « l'exa-

REVUE BOURSIÈRE

L'énergie et les mines favorisent Toronto

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Des gains dans les secteurs de l'énergie et des matières premières ont favorisé la Bourse de Toronto, hier ; par contre le cours haussier du pétrole et des données américaines suggérant un risque d'inflation ont freiné celle de New York.

« Nous voyons encore des réactions instinctives à toute cette question des taux d'intérêt », a signalé John Kinsey, gestionnaire chez Caldwell Securities, à propos de cette autre source d'inquiétude.

« Il y a aussi un passage à vide », a-t-il noté, car la sortie des bilans du deuxième trimestre « ne commencera pas avant trois semaines et nous n'avons pas grand-chose pour nous guider ces temps-ci ».

L'indice S&P/TSX affiche un gain de 69,69 points, à 8497,56, dans un volume de 220,1 millions d'actions échangées. Le dollar canadien, de son côté, s'est apprécié de 0,12 cent US pour conclure à 72,87 cents US.

À Washington, le département du Travail a publié un indice des prix manufacturiers en hausse de 0,8 % en mai, quatre fois ce qui était anticipé ; il s'agit de l'augmentation la plus forte depuis mars 2003.

Quant à l'or noir, les violences au Moyen-Orient ont fait monter l'option pour le mois d'août de 1,17 \$ US à 38,82 \$ US le baril, à New York.

À Bay Street, Petro-Canada a crû de 75 cents, à 59,15 \$, sur l'annonce qu'elle rachèterait pour 1,2 milliard de ses propres actions d'ici un an ; Talisman Energy a pris 50 cents, à 29,50 \$. Parmi les aurifères, Placer Dome a gagné 28 cents, à 22,50 \$, et Wheaton River 14 cents, à 3,80 \$. Chez les technologiques, Nortel Networks a progressé de 41 cents, à 6,05 \$.

RÉSULTATS FINANCIERS

	REVENUS (000 \$)			BÉNÉFICE NET (000 \$)			BÉN. / ACTION		
	Cour.	An dern.	Var. %	Cour.	An dern.	Var. %	Cour.	An dern.	
Agricore United (AU / TSX)	30 avril - 2 ^e trim.	638 496	516 229	24	(16 699)	(22 092)	—	(0.40)	(0.51)
Agriculture, Manitoba	6 mois	1 289 495	1 013 434	27	(29 378)	(41 712)	—	(0.71)	(0.97)
Saskatchewan Wheat Pool (SWP.B / TSX)	30 avril - 3 ^e trim.	258 355	204 028	27	(9 141)	(30 452)	—	(0.06)	(0.56)
Agriculture, Saskatchewan	9 mois	884 396	701 339	26	(23 736)	(34 436)	—	(0.20)	(0.92)

Source: CNW Telbec

Inscrivez-vous au site www.lapresseaffaires.com et découvrez une foule d'informations sur les entreprises inscrites en bourse.

LES BOURSES DANS LE MONDE

	FERMETURE		VARIATION	
	NET	EN %	NET	EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD				
S&P 500 (New York)	1132,05	-1,51	-0,13	
Mexico Bolsa	10175,33	23,73	0,23	
Brazil Bovespa Stock	20334,60	-125,15	-0,61	
EUROPE/AFRIQUE				
DJ Euro Stoxx 50 P	2745,40	5,04	0,18	
FTSE 100 (Angleterre)	4493,30	2,20	0,05	
CAC 40 (France)	3718,08	3,58	0,10	
DAX (Allemagne)	3985,46	-17,78	-0,44	
ASIE/PACIFIQUE				
NIKKEI 225 (Japon)	11607,90	-33,82	-0,29	
Hang Seng (Hong Kong)	12082,86	-78,92	-0,65	
S&P/ASX 200 (Australie)	3510,20	23,40	0,67	
IBEX 35 (Espagne)				
	8102,90	33,60	0,42	
Milan MIB30 (Italie)				
	28423,00	67,00	0,24	
Amsterdam Exchanges				
	342,55	0,43	0,13	
OMX (Stockholm)				
	683,71	-2,75	-0,40	
Swiss Market (Suisse)				
	5706,20	-3,80	-0,07	

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé jeudi le prix de l'argent de (\$0 2000) cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

Jeudi: \$5 9150

MONTRÉAL — Handy & Harman évaluait hier le prix de l'argent canadien (\$8 284) (\$+0 147) cents canadiens par rapport à l'ouverture de la veille

New-York—Handy & Harman évaluait hier le prix de l'argent américain (\$5 815) (\$+ 0 115) cents américains par rapport à l'ouverture de la veille

INVESTIR

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com

LA PRESSE AFFAIRES

LPA 50

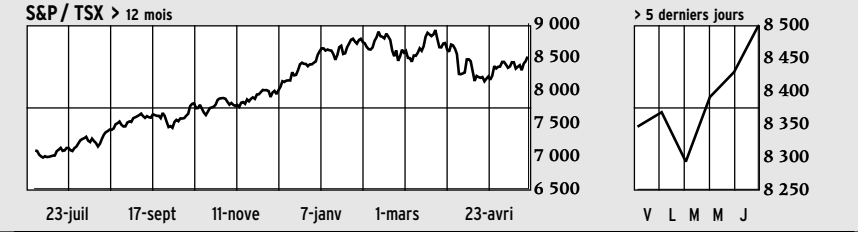
La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

	IQ 30	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT BAS	
Abitibi-Consolidated (A)	✓	9,26	0,06	0,65	-10,70	4 076	10,97	8,22
▲ Aeterna (AEZ)		7,97	0,23	2,97	85,35	363	11,50	3,57
Air Canada (AC)		1,23	0,01	0,82	-7,52	111	1,85	0,56
Alcan (AL)	✓	55,85	0,15	0,27	-7,79	20 555	66,08	40,86
Alimentation Couche-Tard (ATD/B)	✓	23,48	0,03	0,13	-1,76	2 318	29,25	13,20
Astral Media (ACM/A)		28,64	-0,06	-0,21	2,10	1 599	30,20	22,36
Axcan Pharma (AXP)	✓	27,02	0,23	0,86	33,43	1 225	27,48	16,35
Banque de Montréal (BMO)	✓	53,38	-0,52	-0,97	-0,22	26 835	59,65	41,77
▲ Banque Laurentienne du Canada (LB)	✓	27,50	0,28	1,03	-1,26	646	29,47	25,25
Banque Nationale du Canada (NA)	✓	43,87	0,13	0,30	1,69	7 543	47,99	34,37
▲ Banque Royale du Canada (RY)	✓	59,34	0,84	1,44	-3,98	38 777	65,90	56,75
BCE (BCE)	✓	25,80	-0,05	-0,19	-10,73	23 845	32,37	25,64
BCE Emergis (IFM)		5,35	0,05	0,94	-2,73	553	7,50	4,66
Bombardier (BBD/B)	✓	4,17	-0,01	-0,24	-23,77	7 305	7,13	3,96
▲ Cambior (CBI)		3,44	0,09	2,69	-13,78	832	4,95	1,71
Cascades (CAS)	✓	13,89	-0,11	-0,79	12,20	1 135	14,93	11,15
CN (CNR)	✓	56,50	0,15	0,27	3,35	16 092	57,78	42,63
▲ Cogeco (CGO)		20,50	0,50	2,50	28,45	335	20,50	14,75
Corporation Financière Power (PWF)	✓	54,25	0,18	0,33	9,53	19 114	59,20	42,30
▲ Domtar (DTC)	✓	17,10	0,20	1,18	5,23	3 925	17,95	14,10
▲ Exfo (EXF)		5,80	0,15	2,66	21,34	395	9,30	3,42
▲ Groupe CGI (GIB/A)	✓	8,65	0,15	1,77	6,79	3 839	9,29	7,11
Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	50,00	0,25	0,50	-1,96	2 533	52,00	36,96
Groupe TVA (TVA/B)	✓	22,96	0,11	0,48	9,44	735	25,24	17,75
Labopharm (DDS)		4,13	0,03	0,73	-54,96	175	9,30	3,95

▲ ▼ : Indique un titre qui a gagné ou perdu 1% et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractère gras : Indique une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 : Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la UNE de La Presse Affaires. / M \$: Millions de dollars US / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

	IQ 30	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT BAS	
Le Groupe Canam Manac (CAM/A)		4,40	-0,01	-0,23	10,00	150	5,35	3,28
▼ Le Groupe Jean Coutu (PJC) (PJC/A)	✓	17,90	-0,20	-1,11	12,58	4 129	19,79	14,15
▲ Les Boutiques San Francisco (SF/B)		1,04	0,04	4,00	300,00	12	1,92	0,22
Les Industries Dorel (DII/B)	✓	43,25	-0,25	-0,58	21,80	1 416	47,50	33,29
Les Vêtements de Sports Gildan (GIL/A)	✓	37,38	0,36	0,97	-6,62	1 107	44,90	34,01
L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓	44,60	-0,25	-0,56	1,83	1 776	47,50	36,51
▲ MAAX (MXA)		22,45	n.d.	n.d.	-4,83	544	23,97	16,67
Mega Bloks (MB)		21,99	0,00	0,00	-4,39	597	26,49	18,85
▼ Metro (MRU/A)	✓	18,65	-0,25	-1,32	-14,84	1 828	22,75	17,30
▲ Molson (MOL/A)	✓	32,50	0,81	2,56	-9,97	4 139	37,95	28,50
Neurochem (NRM)	✓	30,39	-0,11	-0,36	-0,69	913	36,55	10,80
▲ Nortel (NT)		6,05	0,41	7,27	10,20	25 823	11,94	3,62
Power Corporation du Canada (POW)	✓	51,80	-0,19	-0,37	7,03	10 235	57,10	40,32
Quebecor (QBR/B)	✓	27,70	0,00	0,00	17,08	1 790	28,70	15,45
Quebecor World (IQW)	✓	28,92	-0,21	-0,72	8,11	3 826	29,43	20,59
Quincaillerie Richelieu (RCH)		18,60	0,00	0,00	-2,26	429	21,00	15,50
Rona (ROM)		29,00	0,21	0,73	-7,02	1 650	35,00	16,77
Saputo (SAP)	✓	31,95	0,15	0,47	-0,47	3 321	34,34	25,10
▲ Shermag (SMG)		11,30	0,50	4,63	-19,05	151	16,30	10,21
Sico (SIC)		22,50	0,00	0,00	-10,71	153	25,50	20,60
Téléystème Mobiles Int. (TIW)	✓	12,98	0,03	0,23	19,63	1 815	20,65	3,40
▲ Tembec Inc. (TBC)		10,41	0,11	1,07	10,39	893	11,25	6,93
▼ Transat AT (TRZ)		18,58	-0,22	-1,17	67,39	617	19,80	4,40
▼ Transcontinental (TCL/A)	✓	23,80	-0,50	-2,06	-0,83	2 111	28,35	18,20
Van Houtte (VH)		15,77	0,02	0,13	-1,75	338	16,05	12,85

BOURSE DE TORONTO



HIER	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	8 442,53	8 498,09	8 427,87	8 497,56	0,83%	19,33%

ACTIONS NÉGOCIÉES	1 467	GAINS	709	PERTES	524	INCHANGÉES	234	
52 semaines HAUT	8 917,64	BAS	6 938,06	Volume (millions)	HIER	220	JOUR PRÉCÉDENT	228

SERVICES FINANCIERS	FERMETURE	VARIATION	FERMETURE	VARIATION
Services financiers	141,32	0,86	91,53	0,30
Matériaux de base	149,33	2,18	58,91	-0,27
Énergie	171,39	1,64	176,69	0,41
Produits industriels	73,05	-0,02	141,33	0,42
Tech. de l'information	33,52	0,48	65,26	0,23

S&P / TSX 60	FERMETURE	VAR.	VAR. (%)	S&P / TSX Moy. Cap.	FERMETURE	VAR.	VAR. (%)
S&P / TSX 60	471,81	4,58	0,98	DJ Can. Titans (40)	587,32	1,90	0,33
S&P / TSX Petites cap.	584,81	2,81	0,48		1 222,03	12,72	1,04

LES 10 PLUS ACTIFS	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)	ESPRIT EXPLORATIO	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
NORTEL NETWORKS C	42447839	6,05	0,41	NORANDA INC	4002354	3,53	0,19
BOMBARDIER INC /B	10080513	4,17	-0,01	PLACER DOME INC	3549443	23,95	-0,11
BCE INC	4623461	25,80	-0,05	CELESTICA INC	3448369	22,50	0,28
IUNIT S&P/TSX 60	4387109	47,45	0,41	CELESTICA INC	2607876	25,25	-1,43
WHEATON RIVER M.	4162583	3,80	0,14	ABITIBI-CONSOLIDA	2040338	9,26	0,06

TITRES GAGNANTS EN %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	TITRES GAGNANTS EN \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
TECSYS INC	25867	2,25	15,39	POTASH CORP OF SA	364407	126,78	9,83
RAILPOWER TECHNOL	554544	3,67	14,33	HSBC CN ASSET TR	79000	112,65	2,65
CORRIENTE RES.	27100	3,18	11,58	FAIRFAX FINANCIAL	14072	213,89	2,64
KICK ENERGY CORP	18000	2,45	11,36	NORTHSTAR ENERGY	1159	87,95	2,15
DATAMARK SYSTEMS	11000	1,80	0,00	MAGNA INTERNA/A	160397	114,50	1,50

TITRES PERDANTS EN %	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)	TITRES PERDANTS EN \$	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
HOLLINGER INC	30716	5,50	-12,56	CORBY DISTILL/B	1511	60,50	-2,50
DIAGNOCURE INC	285673	5,09	-8,29	CANADIAN WESTERN	13367	41,21	-1,58
NORTHSTAR	11810	2,55	-7,27	CELESTICA INC	2607876	25,25	-1,43
MOUNT REAL CORPOR	2033	3,20	-7,25	WESCAST INDUSTRIE	38132	32,00	-1,10
AD OPT TECHNOLOGI	18292	4,50	-7,22	MULLEN TRANSP.INC	4398	41,00	-1,00

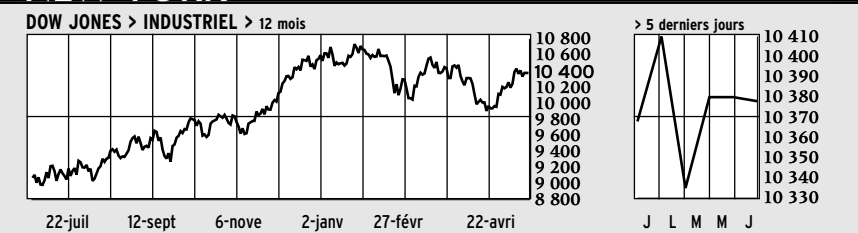
BOURSE DE CROISSANCE TSX



HIER	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	1 535,16	1 542,63	1 527,84	1 540,37	0,34%	38,08%

ACTIONS NÉGOCIÉES	953	GAINS	353	PERTES	363	INCHANGÉES	237	
52 semaines HAUT	1 933,49	BAS	1 091,82	Volume (millions)	HIER	49	JOUR PRÉCÉDENT	43

NEW YORK



HIER	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	10 378,59	10 390,01	10 338,13	10 377,52	-0,02%	11,31%

ACTIONS NÉGOCIÉES	3 432	GAINS	1 880	PERTES	1 371	INCHANGÉES	181	
52 semaines HAUT	10 753,63	BAS	8 871,20	Volume (millions)	HIER	1 296	JOUR PRÉCÉDENT	1 168

NASDAQ



HIER	OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
	1 993,69	1 993,93	1 976,25	1 983,67	-0,73%	18,89%

ACTIONS NÉGOCIÉES	3 299	GAINS	1 225	PERTES	1 836	INCHANGÉES	238	
52 semaines HAUT	2 153,83	BAS	1 598,25	Volume (millions)	HIER	1 470	JOUR PRÉCÉDENT	1 353

TSX CROISSANCE LES QUÉBÉCOISES

	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VOLUME	VAR. CETTE ANNÉE (%)		FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VOLUME	VAR. CETTE ANNÉE (%)	
Abcoust Mines Inc — CIB (ABI)	0,17	0,00	0,00	0	21,43		Junex Inc (JNX)	1,00	0,00	0,00	2 000	-16,67
Abitex Resources Inc (ABE)	0,41	-0,07	-14,58	25 000	-36,92		Kwg Resources Inc (KWG)	0,20	0,00	0,00	78 559	-38,46
Afcan Mining Corporation (AFK)	0,26	0,01	4,00	25 162	-56,67		Limtech Lithium Industries (LTL)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Afri-Can Marine Minerals Crp (AFA)	0,15	0,01	3,45	10 000	-14,29		Look Communications Inc (LOK)	0,08	0,00	0,00	320 025	-82,56
Aldeavision Inc (ALD)	0,08	-0,01	-11,11	5 000	77,78		Loubac Top Environmental Inc (LTE)	0,12	0,00	0,00	0	-20,00
Allican Resources Inc (ALI)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		Loubel Exploration Inc (LBX)	0,04	0,00	0,00	191 000	-42,86
Andromed Inc (AD)	0,38	0,00	0,00	0	-29,63		Louven Mines Inc (LOV)	0,92	0,00	0,00	0	-16,36
Antoro Resources Inc (ORE)	0,14	0,00	0,00	400	-56,25		LYTCH Inc CIA (LYT)	0,37	-0,03	-6,41	101 800	-25,51
Appalaches Resources Inc (APP)	0,19	0,02	8,57	101 000	-7,32		Magistral Biotech Inc (MBS)	0,45	-0,08	-15,09	23 000	-10,00
Arquest Internat Alliances (AQ/B)	0,09	-0,01	-10,00	1 000	28,57		Matamec Explorations Inc (MAT)	0,07	0,00	0,00	0	-65,00
Azimut Exploration Inc (AZM)	0,29	0,00	0,00	0	-3,33		Mauke Lake Exploration Ltd (MAU)	0,08	0,00	0,00	462	-40,74
Biophage Pharma Inc (BUG)	0,11	0,00	0,00	0	-52,17		Melkor Resources Inc (MKR)	0,14	0,00	0,00	0	-17,65
Bioenvelop Technologies Corp (BIE)	0,60	0,01	1,70	25 338	160,87		Metanor Resources Inc (MTO)	0,92	0,02	2,22	2 000	-8,00
Bioxel Pharma Inc (BIP)	0,52	-0,03	-5,46	29 000	-13,33		Metco Resources Inc (MCO)	0,12	0,00	0,00	0	-17,24
Branchez-Vous Inc (BZV)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		Mirabel Resources Inc (RMB)	0,33	0,01	3,13	88 800	-8,33
Canadian Royalties Inc (CZZ)	1,88	0,00	0,00	0	-4,57		Mty Food Group Inc (MTY)	1,27	0,04	3,25	41 000	139,62
Ced-Or Corp (COQ)	0,24	-0,02	-5,88	83 550	11,63		Murgor Resources Inc (MUR)	0,09	0,00	0,00	0	-37,04
Clemex Tech Inc — A Shrs (CXG/A)	0,08	0,00	0,00	0	-36,00		Namex Exploration Inc (NME)	0,57	0,00	0,00	1 000	18,75
Cpl Technologies Inc (CCY)	0,07	0,00	0,00	0	-35,00		National Construction Inc (NAT)	0,10	0,00	0,00	0	0,00
Dacha Capital Inc (DAC)	1,70	-0,09	-5,03	454	17,24		Neptune Tech&Bioresources I (NTB)	0,20	0,00	0,00	0	-58,33
D'arianne Resources Inc (DAR)	0,16	0,00	0,00	139	-5,88		Normabec Mining Res Ltd (NMB)	0,20	0,00	0,00	0	81,82
D-Box Technologies Inc (DBO/A)	0,29	0,00	0,00	232 500	-12,12		Noveko Echographs Inc (EKO)	1,45	-0,15	-9,38	568	339,3

BOURSE DE TORONTO

Comment lire les cotes financières
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique.

Seuls apparaissent les titres transférés au cours de la journée. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Société (sym): Nom de l'entreprise et symbole boursier entre parenthèses. Div.: Dividende par action sur une base annuelle.

Volume (100): En centaines, et calculé à la clôture officielle.

Ferm.: Cours à l'arrêt des transactions. Ch. Net.: Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente.

52 sem.: Haut: Sommet atteint au cours des 52 dernières semaines.

52 sem.: Bas: Plancher atteint au cours des 52 dernières semaines.

Caractères gras: Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance.

Volume ch. 52 sem. Div. (100) Ferm. Net Haut Bas

A-B
Sbanco (FBSA) 0.64 41 42.96+0.45 47.60 32.00

ABN-Amro (ABN) 1.37 13 29.77+0.15 32.00 25.25

Accretive Energy (GZ) 1.95 182 1257+0.12 1257 1225

Academy Sports & Entertainment (ASE) 0.08 182 4.50+0.35 6.00 3.00

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Acadia Energy (AC) 1.50 150 18.16+0.32 21.77 13.40

Table of stock prices for companies starting with 'C' through 'Z', including volume, price change, and 52-week high/low.

Table of stock prices for companies starting with 'A' through 'Z', including volume, price change, and 52-week high/low.

Table of stock prices for companies starting with 'A' through 'Z', including volume, price change, and 52-week high/low.

Table of stock prices for companies starting with 'A' through 'Z', including volume, price change, and 52-week high/low.

Table of stock prices for companies starting with 'A' through 'Z', including volume, price change, and 52-week high/low.

LES OBLIGATIONS

Table of bond yields and prices for various Canadian issuers.

PROVINCIAL

Table of provincial government bonds and their yields.

HYDRO

Table of Hydro-Québec and other utility stocks.

CORPORATIONS

Table of major Canadian corporations.

SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

Table of limited liability companies.

LE JOURNAL

Table of exchange rates and other financial data.

LES PETITES ANNONCES 987-VENDU

100 IMMOBILIER RENSEIGNEZ-VOUS sur nos escomptes aux particuliers
200 MARCHANDISES ET SERVICES Surveillez nos tarifs promotionnels: Animaux, ventes de garage et Marché aux puces
300 OFFRES D'EMPLOI Offre d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes
400 SERVICES PERSONNELS Souhaits, rencontres, activités.
500 VEHICULES AUTOMOBILES Publication de votre annonce dans le cahier AUTO du lundi et sur www.capesse.ca
600 LOISIRS ET VEHICULES RECREATIFS

700 et 800 AFFAIRES ET AVIS — Publiés dans le cahier La Presse Affaires, du lundi au samedi
900 DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS, ANNIVERSAIRES

HEURES DE TOMBÉE MARDI AU SAMEDI 17H, LA VEILLE DE LA PARUTION
DIMANCHE ET LUNDI 17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT
ANNONCES ENCADRÉES 48H, AVANT LA PARUTION
COMMENT NOUS JOINDRE Heures d'ouverture: Lundi au vendredi, de 8h à 17h
RESIDENTIEL - vente100-129
RESIDENTIEL - location131-156
COMMERCIAL - vente160-173
COMMERCIAL - location180-192

petitesannonces@lapresse.ca

Immobilier

100 VISITES LIBRES LACHINE
105 LAVAL RIVE-NORD
106 RIVE-SUD
110 ESTRIE, CANTONS DE L'EST
122 TERRAINS RESIDENTIELS
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

LACHINE 864, 51e Avenue, dim. 14 à 16h. Cott. avec gar., 3+1 ch., 247 000 \$ Re/Max Performance Yann L. Bérubé. 514-766-1002
ILE DE MONTREAL
AHUNTSIC, (Nouveau-Bordeaux), bung, bien situé, bien entretenu, 2 entrées séparées, idéal pour travaillant à la maison. Yves Desjardins, Re/Max 3000, 514-333-3000.
A VOIR RAPÉDÉ Villery cottage s/décl. 8 pièces, 4 ch., 3 s/bains, s/sol fini, rue très paisible, 270 000 \$ nég. R. Raffia, 514-727-7575 Sutton

101 LACHINE
105 LAVAL RIVE-NORD
106 RIVE-SUD
110 ESTRIE, CANTONS DE L'EST
122 TERRAINS RESIDENTIELS
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

101 ILE DE MONTREAL
AHUNTSIC, (Nouveau-Bordeaux), bung, bien situé, bien entretenu, 2 entrées séparées, idéal pour travaillant à la maison. Yves Desjardins, Re/Max 3000, 514-333-3000.
A VOIR RAPÉDÉ Villery cottage s/décl. 8 pièces, 4 ch., 3 s/bains, s/sol fini, rue très paisible, 270 000 \$ nég. R. Raffia, 514-727-7575 Sutton
LACHINE 864, 51e Avenue, dim. 14 à 16h. Cott. avec gar., 3+1 ch., 247 000 \$ Re/Max Performance Yann L. Bérubé. 514-766-1002
ILE DE MONTREAL
AHUNTSIC, (Nouveau-Bordeaux), bung, bien situé, bien entretenu, 2 entrées séparées, idéal pour travaillant à la maison. Yves Desjardins, Re/Max 3000, 514-333-3000.

105 LAVAL RIVE-NORD
106 RIVE-SUD
110 ESTRIE, CANTONS DE L'EST
122 TERRAINS RESIDENTIELS
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

106 RIVE-SUD
110 ESTRIE, CANTONS DE L'EST
122 TERRAINS RESIDENTIELS
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

110 ESTRIE, CANTONS DE L'EST
122 TERRAINS RESIDENTIELS
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

111 LAURENTIDES
112 BORD DE L'EAU
115 CONDOMINIUMS, COPROPRIETES
117 CHALET A VENDRE
121 FERMES, TERRES

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.
Illustrations de LAPIACE

111 LAURENTIDES
112 BORD DE L'EAU
115 CONDOMINIUMS, COPROPRIETES
117 CHALET A VENDRE
121 FERMES, TERRES

121 FERMES, TERRES
122 TERRAINS RESIDENTIELS
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL
131 A LOUER ILE DE MONTREAL

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUSSIONS - ENCANS



APPEL DE PROPOSITIONS POUR DES ESPACES LOCATIFS

Le Centre de réadaptation Le Centre du Florès, établissement constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-4.2), a la vocation semi-régionale d'offrir des services de réadaptation, d'intégration sociale et de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides. Il désire louer des espaces pour le développement d'activités de sa clientèle dans la ville de Lachute, lesquels doivent respecter les critères suivants:

Un local d'environ 557,4 m² situé au rez-de-chaussée d'un immeuble locatif à l'intérieur du périmètre délimité comme suit:

- À l'est de l'autoroute 15;
- Au sud de la Côte St-Pierre;
- Boulevard Curé-Labelle des deux côtés;
- Limite sud du secteur Saint-Janvier.

Une description détaillée du périmètre est incluse dans le document d'appel de propositions et illustrée sur un plan de la Ville de Mirabel (secteur Saint-Janvier).

Le local devra être à proximité des transports en commun. Il devra être accessible aux personnes avec mobilité réduite et la principale porte d'accès au local devra être située à proximité du stationnement. Le site devra offrir un minimum de 32 espaces de stationnement dont 2 espaces pour les personnes handicapées. Une aire gazonnée et clôturée de l'ordre de 90 m² devra être aménagée de façon à ce qu'elle soit visible de l'intérieur et accessible par l'arrière ou sur le côté de l'immeuble.

De plus, toutes les propositions devront être conformes aux règlements de zonage en vigueur au jour de l'ouverture des propositions ou susceptibles de l'être dans un délai raisonnable suite à la réception d'une lettre d'intention de la municipalité.

Le bail sera d'une durée de cinq (5) ans et devra inclure deux (2) options de renouvellement de trois (3) ans. Les locaux devront être livrés au plus tard le 1er octobre 2004.

On peut consulter gratuitement les documents d'appel d'offres des espaces recherchés ou en obtenir un exemplaire au coût de 50 \$ chacun, non remboursable, à compter du 18 juin 2004, au Centre du Florès situé au 500, boul. des Laurentides, Bureau 252 à Saint-Jérôme entre 8 h 30 et 16 h 30.

Chacune des propositions doit être reçue à la même adresse, dans l'enveloppe préadressée fournie à cet effet, avant 11 h le 9 juillet 2004. L'ouverture des propositions suivra l'heure limite de réception des propositions.

La proposition doit être accompagnée d'un cautionnement d'un montant correspondant à 10% du loyer annuel de la première année de la proposition présentée. Celle-ci doit être valide jusqu'à la date de signature du bail. La proposition doit être valide pour 60 jours à compter de la date d'ouverture des propositions.

Le Centre du Florès ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des propositions présentées.

Claude Roy
Conseiller aux ressources techniques
Centre du Florès
(450) 569-2974 poste 2254

3237981



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

AMYOT, Johanne
Verdun
ARPIN, M. l'abbé Fernand
Saint-Hyacinthe
BILODEAU, Robert
Montréal
BOULAIS, Alberte
Mariville
BUJOLD, Marie-Eve
Montréal
CHARBONNEAU, Annonciade
Laval
DE GIORGIO, Victoria

DELORME, Robert
Montréal
DEMERS, Sylvie
St-Bruno
GÉLINAS, Ginette
Pierrefonds
GILBERT, Michèle
Montréal
LAFLEUR (Charland), Gabrielle
Brossard
LAFRENIÈRE, Marthe (Caron)
Ste-Foy
LAROUE, Gilles
Montréal
LAVOIE - THERRIEN, Louise
Montréal
LEROUX, Guy
Ville LaSalle
LEVASSEUR, Edouard
Montréal
MALOIN, Marie-Paule

MANCINI (née Vignati), Emma
Montréal
MIQUELON, Jacques
Montréal
PÉPIN, Marcel
Verdun
POIRIER-LAPLANTE, Thérèse
Laval
RINFRET, Blanche (née Delorme)
St-Zotique
ROBERT, Marcel
Saint-Jérôme
SPASOWKA, Stanislas
Montréal
VERTOLLI, Palmorino

N'oubliez pas de commander votre
signet. Laissez vos coordonnées au
514-285-6816
(Un signet par annonce)
cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS

AMYOT, Johanne
1958 - 2004
À Verdun, le 10 juin 2004, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Johanne Amyot, conjointe de M. Jean-Luc Ménard. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses parents Mme Noëlla Leduc et M. Roger Amyot, ses frères et sœurs Michel (Sylvie), Réjean (Jeannine), Sylvie (Jean) et Alain (Sylvie), ainsi que tante Georgette. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis. L'exposition des cendres aura lieu le samedi 19 juin à partir de 10 h au salon

Alfred Dallaire
GROUPE YVES LEGARÉ INC.
4500, rue Verdun, Verdun
(514) 595-1500

Le service se tiendra en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 4141, Bannantyne, Verdun, le même jour à 13 h. L'inhumation des cendres se fera à une date ultérieure au cimetière St-Thimothee, comté de Valleyfield. Un remerciement spécial à tout le personnel des soins intensifs du Centre hospitalier de Verdun pour leurs bons soins. Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.



BILODEAU, Robert
1926 - 2004

À Montréal, le 16 juin 2004, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Robert Bilodeau, époux de Marguerite de Beauregard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michèle (Yves), Jacques (Claudine Boileau), Jean-Pierre (Diane Tosco) et ses petits-enfants Mathieu (Catherine), Thierry, Mélanie, Pascale, Isabelle, Laurent, Catherine et Bianca, autres parents et amis. Il sera exposé au complexe funéraire

Alfred Dallaire

MEMORIA

2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277 7778

le jeudi 17 juin de 19 à 22 h, le vendredi 18 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 juin à 10 h en l'église St-Joseph de Bordeaux, 1650 rue Viel, Montréal (rue transversale boul. L'Acadie). Samedi la famille vous accueillera dès 9 h au salon. Des dons pour la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci seraient appréciés.

BOULAIS (Théberge), Alberte
1923 - 2004

De Mariville, le 16 juin 2004, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Alberte Théberge, épouse de feu Jean-Paul Boulais. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Monique (Michel Gélinas), Florent (feu Angéline Lamarque), Mireille (Gilles Boucher) et Daniel, ses petits-enfants Sylvain et Guylaine Gélinas, Manon, Brigitte et Jacques Boulais ainsi que Martin Auclair Boulais, ses arrière-petits-fils Mathieu et Alexandre Gélinas, ses frères Maurice, Charles et sa sœur Nicole, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire:

Delphis Monast & Fils inc.
1200, rue Dupont, Mariville

Les funérailles seront célébrées le samedi 19 juin, à 11 heures, en l'église St-Nom-de-Marie à Mariville, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, samedi dès 9 h 30.



BUJOLD, Marie-Eve
1984 - 2004

À Montréal, le 13 juin 2004, à l'âge de 20 ans, est décédée Marie-Eve Bujold. Elle laisse dans le deuil sa mère Monique Thibaudeau, son grand frère Philippe, ses grands-parents, ses oncles et tantes, cousins, cousines et de nombreux amis. La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Magnus Poirier inc. 6825, Sherbrooke Est, Montréal. Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le samedi 19 juin à 20 h. Heures des visites: samedi de 14 à 20 h.



CHARBONNEAU (Corbeil), Annonciade
1909 - 2004

Au CHSLD Fernand Laroque de Laval, s'est éteinte paisiblement Annonciade Corbeil Charbonneau, le 12 juin 2004. Elle rejoint dans la mort son mari Aurélien Charbonneau (1908 - 1975). Elle laisse dans le deuil ses deux fils Robert (Lorraine), Claude (Marie-Paule) et sa fille Gisèle ainsi que de nombreux petits-enfants. La famille tient à remercier le personnel du CHSLD Fernand Laroque pour tous les bons soins et leur dévouement. Selon ses dernières volontés, la dépouille ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire

URGEL BOURGIE

3955, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent
www.urgelbourgje.com

Une cérémonie en présence des cendres se tiendra le samedi 24 juillet 2004, à 11 h à la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: samedi 24 juillet 2004 dès 10 h 30.

DE GIORGIO, Victoria

Décédée le 10 juin 2004. Son mari Roland Brisset, ses enfants Louise, Roland (Brigitte), ainsi que ses petits-enfants, Stefan et Genevieve (Matt) et ses arrière-petits-enfants (Gabriel et Sophia) recevront la famille à la maison samedi. Tel que désiré par notre mère, il n'y aura pas de service. La famille et les amis pourront nous visiter à la maison samedi le 19 juin à compter de 14 h.



DELORME, Robert

À Montréal, le lundi 14 juin 2004, est décédé à l'âge de 63 ans, M. Robert Delorme. Né à Montréal, Robert Delorme a fait ses études au Collège de Montréal, puis à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal. Après quelques années dans l'enseignement, il a consacré le reste de sa vie à œuvrer dans le syndicalisme. Au moment de son décès, Robert Delorme agissait à titre de conseiller syndical au Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP-FTO).

Il laisse dans le deuil sa compagne Louise Martin, ses enfants Jean-Philippe et Frédéric et leur mère Christiane, ainsi que Rebekah et Matthew, les enfants de feu Michelle; sa mère née Gertrude Allard; ses frères et sœurs Roger-Paul, Gilles-Philippe, Ghyslaine, Solange et Jean-François; ses belles-sœurs France, Danielle et Nathalie; ses neveux Sébastien et Hugo Delorme, leurs épouses Julie et Stéphanie, et Sébastien Herbart; ses petits-neveux Thomas, Louis et Charles; sa tante paternelle Jacqueline, ses oncles et tantes maternelles de la famille Allard et leurs enfants, ainsi que tous les autres parents et amis.

Parents, collègues, camarades et amis pourront saluer Robert une dernière fois au:

Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.
Réseau Dignité

4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
Tél.: 514-342-8000

le dimanche 20 juin de 10 h à 18 h. Le lendemain lundi aura lieu une cérémonie privée à 13 h en la Chapelle de Saint-Laurent-du-Fléuve, à Contrecoeur, suivie de l'enterrement au cimetière de contrecoeur. En mémoire de Robert, des dons au CHUM seraient appréciés.



DEMERS, Sylvie

À St-Bruno, le 15 juin 2004, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Sylvie Demers. Épouse de François Poliquin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, Hélène et Pierre Olivier; ses sœurs Ginette, Odette et Maryse, son frère Marcel, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe:

URGEL BOURGIE

1559 Montarville, St-Bruno
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 18 juin à 14 h, en l'église St-Bruno-de-Montarville. Des dons à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne seraient appréciés. Heures des visites: jeudi de 19 à 21 h et vendredi à compter de 10 h.

GÉLINAS, Ginette

1956 - 2004
À Pierrefonds, le 17 juin 2004, à l'âge de 48 ans, est décédée Ginette Gélinas, conjointe bien-aimée de Jean Bourdon. Elle laisse aussi dans le deuil ses enfants Nancy et Martin (Isabelle), ses petits-enfants Patrick et Valéry, sa mère Mona (feu Adélaïde Gélinas), ses frères et sœurs Carole (feu Michel Maillet), Johanne, Francine, Daniel (Sylvie) et Gilles, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe

Alfred Dallaire

J.F. WILSON GROUPE YVES LEGARÉ INC.
14370, boul. Pierrefonds, Pierrefonds
(514) 595-1500

le samedi 19 juin 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Une réunion de prières aura lieu à 20 h en la chapelle du complexe. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.



GILBERT, Michèle
25 mars 1942 - 16 juin 2004

À l'Institut neurologique de Montréal, est décédée à l'âge de 62 ans, Michèle Gilbert, des suites de complications neurologiques. Née à Drummondville, elle vivait à Montréal depuis de nombreuses années. Fille de feu Roland Gilbert, elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Christine Arbour, sa mère Gilberte LeBlanc-Gilbert, ses six frères et sœurs et leurs conjoints Ruth, Pierre, Hugues, Alain (Louise), Chantal (Ross), Christian (Manon), ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Après avoir étudié au Collège Marie-Anne de Montréal, elle obtient un Prix d'Excellence du Lieutenant Gouverneur du Québec. Elle a également étudié à l'Université de Montréal en pharmacie et par la suite orienté sa carrière en comptabilité auprès notamment de Boralex et jusqu'à maintenant chez Alkebec inc. à titre de trésorière. La famille recevra les condoléances au

Centre funéraire Yves Houle et Frère

245, rue Saint-Marcel, Drummondville

vendredi de 19 h à 22 h et samedi à 9 h. Le service religieux sera célébré le samedi 19 juin à 11 h en l'église Saint-Joseph de Drummondville. L'inhumation au cimetière Marchand. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

- 1) Col de chemise de l'homme.
- 2) Pantalon plus large sur son pied gauche.
- 3) Veste complétée sous le tuba.
- 4) Tige de la partition plus longue.
- 5) Arbre complété devant le front de l'homme.
- 6) Racine gauche de l'arbre de droite.
- 7) Ficelle plus courte au pied de l'arbre.
- 8) Branche droite de l'arbre de droite complétée.

ERR18/JMR



FONDATION
DE L'HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE
Pour l'amour des enfants

1 888 235 DONS
(514) 345-4710

www.sainte-justine.org

3175, Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C5

Aidons Sainte-Justine à grandir.

Des cartes sans intérêt

MARTINE LACROIX
LE BRIDGE

collaboration spéciale
martine.lacroix@lapresse.ca

Donneur : Nord			
Vulnérabilité : Tous			
NORD			
▲ 10 75			
♥ R 753			
♦ R V 10 8			
♣ V 10			
QUEST			EST
▲ V 6 4 3 2	▲ 9 8		
♥ 9 6	♥ V 10 8 2		
♦ 7 6 5 3	♦ D 2		
♣ 6 5	♣ A 9 7 3 2		
SUD			
▲ A R D			
♥ A D 4			
♦ A 9 4			
♣ R D 8 4			
Les enchères:			
QUEST	NORD	EST	SUD
—	Passé	Passé	2 ♣
Passé	2 + *	Passé	3 SA
Passé	6 SA	Tous passent	
*Enchère d'attente.			
Entame : Le 9 de coeur.			

Vous avez 11 levées. La douzième pourra se matérialiser à cœur, sur un bris 3-3, ou à carreau, si vous trouvez la Dame.

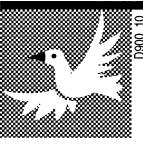
Vous gagnez l'entame à cœur dans votre main et délogez l'As de trèfle. Est ne prend que le deuxième et revient pique, pour votre As. Vous tirez la Dame et le Roi de cœur, mais Ouest défasse un carreau au troisième tour. Vous poursuivez avec les deux honneurs de pique, Est défasse un trèfle sur le dernier. Vous encaissez le Roi et la Dame de trèfle, Est fournit, Ouest jette un pique et un carreau. Il ne vous reste plus que des carreaux au mort et dans votre main. Faites-vous l'impasse, si oui, de quel côté ?

Ouest avait 5 cartes de pique. Il a fourni 3 fois à pique et en a défaussé un seul, il lui en reste donc un. Est avait 4 coeurs, il a fourni 3 fois à cœur et n'en a pas défaussé, il lui en reste un. Tirez l'As et le Roi de carreau, la Dame va tomber. Ouest aurait dû défausser son dernier pique et conserver 3 carreaux. Vous auriez pris l'impasse contre lui et chuté paisiblement.



ANTHONY DAVID ISHERWOOD
1942 - 2003
À la douce mémoire de Tony.

1er ANNIVERSAIRE



Décès, prières, remerciements

900 **Petites annonces**
cyberpresse.ca/necrologie



LAFLEUR (née Charland), Gabrielle
1911 - 2004

À Brossard, autrefois de Sorel, le 15 juin 2004, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Gabrielle Charland, épouse de feu Dr Henri Lafleur. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean, Josée (Marc Tugault), Robert (Monique Guèvremont), Marie (Harold Mailhot) et Dominique (Margit Hehr), ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Une liturgie de la parole en présence des cendres sera célébrée le mardi 22 juin à 11 h en la chapelle de:

La Maison Darche
Réseau **Dignité**

505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil et de là au cimetière Saint-Antoine. La famille accueillera parents et amis le lundi 21 juin de 19 h à 21 h 30, ainsi que le mardi à compter de 10 h 30. En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du cœur serait apprécié.



LAFRENIÈRE, Marthe (Caron)

Après plusieurs mois d'hospitalisation du CHUL, est décédée à la Maison Michel Sarrazin, le 16 juin 2004, dame Marthe Caron, épouse de l'honorable Robert B. Lafrenière. Elle demeurerait à Ste-Foy.

La famille recevra les condoléances au funéraire

Lépine Cloutier Itée
1025, route de l'Église, Ste-Foy

vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h samedi de 9 h à 10 h 30

Le service religieux sera célébré le samedi 19 juin 2004 à 11 h, en l'église St-Charles Garnier, boul. Laurier (angle de l'avenue du Chanoine-Morel, Sillery, et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: SuzanEdith, les enfants de celle-ci: Nicholas, François-David, Antoine et Julien dont le père est Michel Bernier; Marie-Josée (Kenneth Bessi) leurs enfants Geneviève et Valérie; Robert Jr. (Dominique Viens) leurs enfants Jacob fils de Marie-Josée Delporte, Alexandre fils de Nathalie Doyon; Martin (Sylvie Bilodeau) leurs enfants Elliott et Hugo; Julie (Jean Bernier, sa fille Dominique) leurs enfants Joanie, Claude et Gabrielle.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ (Pavillon du CHUL), 10, rue de l'Espinay, Québec, Qc, G1L 3L5, tél.: (418) 525-4385 et à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery (Québec), G1T 1P5, tél.: (418) 688-0878.

Marthe aimait particulièrement la citation suivante:

"Ceux que nous avons aimés et qui sont disparus, ne sont plus là où ils étaient mais partout et toujours là où nous sommes"

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec.

LAROSE, Gilles
1944 - 2004

À Montréal, le 17 juin 2004, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Gilles Larose. Il laisse dans le deuil sa fille Sylvie (Stéphane), ses fils Sylvain, Éric et Jean-Pierre, ses petits-enfants Samuel, Tommy, Debbie, Audrey-Anne, Darianne et Alex, son amie Gisèle, ainsi que de nombreux parents et amis. Il sera exposé au salon

Alfred Dallaire
MEMORIA

1922, boul. Rosemont, Montréal
www.memoria.ca 514 277-7778

le samedi 19 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

LAVOIE - THERRIEN, Louisette
1940 - 2004

À l'Hôpital Général Juif de Montréal, le 4 juin 2004, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Louisette Therrien, épouse de M. Marcel Lavoie. Elle laisse aussi dans le deuil son fils Raymond (Julie Bélanger), ses frères Jean-Louis (Yolande Benoit) Gilles, Richard, Yvon (Nicole) ses sœurs Lucette (Sylvester Napper), Monique (Alcide Chagnon), Francine (Jean Prud'homme), Huguette (Denis Murray), Lorraine, Andrée (Jules Mayer), Suzanne, ainsi que plusieurs autres beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au Mausolée St-Martin (édifice situé en arrière) du complexe funéraire:

Alfred Dallaire
MEMORIA

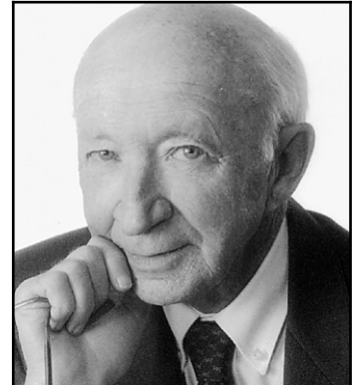
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277-7778

dimanche le 20 juin de 15 à 18h30, où une cérémonie religieuse sera célébrée à 18h30, en la chapelle du Mausolée. Au lieu de fleurs la famille apprécierait des dons à la Fondation de l'Hôpital Général Juif de Montréal, 3755 rue Côte Ste-Catherine, Montréal H3J 1E2.

LEROUX, Guy
1925 - 2004

À Ville LaSalle, le 5 juin 2004, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Guy Leroux, époux de feu Madeleine Langlais et frère de feu Rollande et de feu Gilberte. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs Gaston, Jeannine, Gisèle, Gilles, Denise, Normand, Lise, Philippe et Claudette, leurs conjoints, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 19 juin 2004 à 11 h, en l'église Notre-Dame-des-Anges, 12325 rue DeSerre, Cartierville. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction:

URGEL BOURGIE
www.urgelbourgjie.com



MIQUELON, Jacques

À Montréal le 16 juin 2004, à l'âge de 92 ans est décédé Jacques Miquelon, ancien juge du Tribunal de la jeunesse, député de la circonscription d'Abitibi-Est et ministre. Il laisse dans le deuil son épouse, Germaine Voyer, ses enfants bien-aimés, Louis, Jacqueline (René Bourcier), Claude (Tessie Salvador), Jacques (Nicole Cayouette) et Pierre (Johanne Bélanger), ses six petits enfants, Sylvie, Éric, François, Paule, Charles et Julien, ses deux arrière-petits-enfants, Alexis et Estelle, les enfants de son épouse, Jacqueline, Françoise, Robert, Danièle et Monique, sa belle-sœur, Francine Lecrénier et plusieurs amis du Club de golf Rosemère.

La famille recevra les condoléances au: **Centre funéraire Côte-des-Neiges Réseau Dignité**

4525, Côte-des-Neiges
le vendredi, 18 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Raphaël-l'Archange, 2001, avenue Lajoie, Montréal, le samedi, 19 juin 2004 à 11 h. La famille sera présente à l'entrée de l'église à compter de 10h15 pour recevoir les condoléances. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Société de l'arthrite seraient appréciés.

PÉPIN, Marcel

À Verdun, le 10 juin 2004, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marcel Pépin. Il laisse dans le deuil son frère André (Michèle Ménard), son amie Gertrude C. Wright, ainsi que son ami Guy Décar. Les funérailles auront lieu le 21 juin 2004 en la chapelle La Résurrection du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 4601 ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal (514) 342-8000, et de là, à 14 h, suivra l'inhumation dans le cimetière du même lieu.



POIRIER-LAPLANTE, Thérèse
1924 - 2004

À Laval, le 16 juin 2004, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Thérèse Laplante, épouse de feu Georges Poirier.

Elle laisse dans le deuil ses trois fils Jean-Pierre (Lucie Gougeon), Robert (Maryse Charpentier) et Daniel, ses petits-enfants Catherine, Vincent, François et Valérie. Elle laisse également ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Elle sera exposée au complexe funéraire

Alfred Dallaire
MEMORIA

2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277-7778

le vendredi 18 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une liturgie de la Parole aura lieu, au salon, le samedi 19 juin à 12 h 30. Le salon sera ouvert dès 10 h.

Des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé seraient appréciés.



RINFRET, Blanche (née Delorme)

À St-Zotique, le 13 juin de l'an 2004, à l'âge de 98 ans, s'est éteinte Blanche Rinfret (née Delorme), épouse de feu Henri Rinfret. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants Francine (Gilles Poirier) et Pierre, ses cinq petits-enfants Hugues, Magalie, Marie-Joëlle, Félix et Vincent, ses quatre arrière-petits-enfants, ainsi que sa sœur Régina, de nombreux amis, neveux et nièces. Elle était également la sœur de Arthur, Emma, Edouard, Daniel, Elizabeth, Henri, Claire, Cécile, Irène, Ernest et Gaston qui l'ont précédée. La famille vous accueillera pour une période de sympathie le samedi 19 juin à compter de 13 h à 14 h.

Maison funéraire E. Montpetit & fils
1174, Principale, à St-Zotique
Tél.: 450-373-3511 - Téléc.: 450-373-3515

Les funérailles auront lieu en l'église St-Zotique le samedi 19 juin à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de la même paroisse. Au lieu de fleurs, la défunte aurait souhaité des dons à la Fondation des Centres du Haut St-Laurent.

ROBERT, Marcel
1941 - 2004

À Saint-Jérôme, ce 15 juin 2004, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Marcel Robert, époux de Mme Nicole Lavallée. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Dominique (Nancie Boisvert), Kathia (Francis Palma-Pelletier), Matthieu (Eveline Legendre), ses petits-enfants: Charles et Catherine, ses frères et sœurs: Yvon (Yolande), Yvette, Jean-Paul (Marguerite), Thérèse (Al), Pauline (Gilles), Claude (Denise), Héléne (Jules), Madeleine, Claire (Yvon), Cécile, Louise, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi qu'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le dimanche 20 juin 2004 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon de la

Maison funéraire Trudel inc.
801, boul. des Laurentides
St-Antoine, (route 15, sortie 39)
Funérailles le lundi 21 juin 2004 à 11 h en l'église de Ste-Scholastique (Mirabel).

SPASOWKA, Stanislas

À Montréal, le 15 juin 2004, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Stanislas Spasowka, un grand gentilhomme qui ne sera jamais oublié. Il laisse dans le deuil son épouse Cécilia Janiak, sa fille Genevieve (Dominic Romani), ses petits-fils Marco (Caroline Blouin) et Alex, ainsi que ses deux arrière-petits-enfants Raphaëlle et Massimo. La famille accueillera parents et amis(es) le jeudi 17 juin entre 14 et 17 h et entre 19 et 22 h, au:

Complexe funéraire Urgel Bourgie
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal

Les funérailles auront lieu le vendredi 18 juin à 10 h en l'église St-Michael's & St-Anthony's Catholic Community (Polish), située au 5580 St-Urbain à Montréal. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut thoracique de montréal seraient appréciés.

VERTOLLI, Palmorino (Palmo)
1932 - 2004

Est décédé paisiblement à l'hôpital Lakeshore, le 16 juin 2004, à l'âge de 71 ans. Époux de Dorina Donna McDowall, père de Gary et Larry. Fils de feu Mariano et Prudenza. Il laisse dans le deuil ses frères Andy, Primo et sa sœur Antoinette. Prédécedé par son frère Antonio et sa sœur Marguerite. Il laisse également ses neveu et nièces Rejean, Dianne, Johanne, ses beaux-frères Armand, Danny, Max, Denis et de feu Réal; ses belles-sœurs Sylvia, Anita, Marnia, Linda et une tante très spéciale Madeleine; plusieurs cousins. Il avait plusieurs bon amis dont Pierre, Claude et Mike et son grand ami Claude Gélinas qu'il considérait comme son père.

Exposé lundi de 14 à 16 h et de 19 à 21 h à la résidence funéraire

Collins, Clarke
222, Autoroute 20
(Cartier, sortie 49), Pointe-Claire

Les funérailles auront lieu le mardi 22 juin, 10 h 30, en l'église St Edmund of Canterbury, 105, boul. Beaconsfield, Beaconsfield. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons en sa mémoire à la Fondation de l'hôpital Général Lakeshore seraient appréciés.

PRIÈRES

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. D.B.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.T.M.
REMERCIEMENTS À St-Jude, St-Antoine et tous les Saints pour écouter mes prières. M.T.A.



Tout communiqué
d'avis de décès
publié dans
La Presse sera
plastifié et remis
gratuitement à la
famille éprouvée.

514.285.6816 **LA PRESSE**

Bénévoles demandé(e)s...

pour aider des jeunes dans leurs devoirs et leçons du niveau primaire.

La Maison d'Aurore inc.

Lise Fontaine
Roger Généreux

527.9075

Vous envisagez une

PAUSE pour...

- déménagement
- vacances

Prenez le temps de nous aviser.

Service à la clientèle :
(514) 285-6911

Interurbain sans frais :
1 800 361 7453

cyberpresse.ca/abonnement

La Presse reprendra le service de livraison à domicile dès votre retour de vacances ou à votre nouvelle adresse.

LA PRESSE

LA PRESSE AFFAIRES

Le moteur à essence est là pour... longtemps



PHOTO ARCHIVES BLOOMBERG ©

Des journalistes invités à Tokyo, l'an dernier, ont pu regarder de près la nouvelle pile à combustible mise au point par Honda pour sa FCX, une voiture électrique.

DENIS ARCAND

Si vous avez espoir que des voitures animées par piles à combustible soient bientôt un remède au coût de l'essence, détrompez-vous.

Le remplacement graduel des moteurs à essence traditionnels d'automobiles par des piles à hydrogène n'aura pas d'impact sur la dépendance canadienne envers les combustibles fossiles avant 2025, a dit Lisa Graham, d'Environnement Canada, qui s'adressait cette semaine à la Conférence scientifique Auto21, qui a lieu jusqu'à ce matin à Montréal.

Et il faudra des investissements massifs et d'importantes décisions politiques pour y arriver, a-t-elle ajouté.

« Les émissions de CO₂ canadiennes dépassent déjà de 23 % celles de 1990, le taux de référence du traité de Kyoto. En 2010, on sera à +32 % et en 2020 on sera à 53 % », a dit M^{me} Edwards, une chimiste qui travaille au Centre de recherche sur les technologies environnementales d'Environnement Canada à Ottawa.

Le traité de Kyoto, qui engage les signataires à réduire leurs émissions de CO₂ à 6 % en deçà des taux de 1990, n'a pas beaucoup plus de succès chez les autres pays signataires.

« Selon nos modèles prévisionnels, ce n'est que vers 2025 qu'on observera une tendance à la baisse de la consommation de combustibles fossiles », a dit M^{me} Graham. Et après cela, la vitesse à laquelle on progressera dépendra de développements technologiques pas encore atteints et, surtout, d'importants choix politiques des gouvernements.

« Les investissements en recherche, et aussi en infrastructures d'approvisionnement le long des routes, vont être énormes », a-t-elle dit en marge de sa conférence.

Elle n'a pas voulu risquer un chif-

fre, se contentant de dire « qu'on n'a pas les moyens de se tromper ».

Les défis actuels des piles à combustible ne sont pas seulement économiques. À court terme, ils sont techniques. « L'hydrogène est un gaz difficile : c'est une toute petite molécule, difficile à bien contenir ; de plus, ce gaz réagit avec les matériaux actuels qui constituent le réservoir, le rendant friable. »

Le Centre de recherche sur l'hydrogène de l'Université du Québec à Trois-Rivières mène d'ailleurs des recherches sur la sécurité du stockage de l'hydrogène à bord des automobiles, et dans l'imposant réseau qu'il faudra construire le long des routes et autoroutes.

La première voiture de série qui fonctionne à l'hydrogène, la Honda FCX, a une autonomie de seulement 220 km. En Californie, on a construit des postes de ravitaillement rapprochés... le long d'une autoroute qui longe un pipe-line d'hydrogène déjà existant. Un heureux hasard qui n'est pas une solution pour le reste du monde.

Les défis actuels des piles à combustible ne sont pas seulement économiques. À court terme, ils sont techniques.

« Il va aussi falloir qu'on trouve comment faire fonctionner les piles à combustible dans le froid canadien, dit M^{me} Graham. La beauté de ces piles est que leur seule émission résiduelle est de la vapeur d'eau. Sauf qu'au froid, cette eau gèle quand on éteint le système. Ça détruit la pile... »

Jusqu'à présent, les piles ont résisté à une température d'environ moins 10 degrés celsius. « Il faut amener ça à moins 40 », dit M^{me} Graham.

Plusieurs solutions transitoires — moteurs hybrides — vont être adoptées par l'industrie automobile avant que les piles à combustibles ne soient véritablement au point.

Auto21 fait partie des Réseaux de Centres d'excellence, une collaboration de 39 universités et 46 entreprises qui est basée à l'Université de Windsor, en Ontario. Auto21 a reçu 23 millions en financement d'Ottawa depuis 2000.

Le candidat conservateur Stephen Harper a récemment indiqué qu'il

retirerait le Canada du traité de Kyoto sur les émissions de CO₂, et qu'il concentrerait les efforts canadiens sur la réduction d'autres émissions toxiques, celles qui causent le smog. Mais M^{me} Graham ne pense pas que cela ait d'impact sur le financement d'Auto21 ni sur l'inéductibilité d'abandonner les carburants fossiles. « Ce sont des choses que nous devons faire indépendamment de Kyoto », a-t-elle dit.

Elle fait aussi remarquer que l'approche ciblée de viser la réduction du smog a été essayée dans le passé, mais avec des résultats mitigés. « Une fois que ces émanations chimiques sont dans l'air, elles forment un système en interaction, et il faut faire attention à ne pas empirer un problème en tentant d'en réduire un autre. »

Elle pense que la pile à combustible appuyée d'une infrastructure pour l'hydrogène qui remplacera l'essence « demeure le but ultime », à moyen terme.

« Ça réduit l'ensemble des émissions, le CO₂ qui cause les changements climatiques, et les autres, celles qui causent le smog. Et c'est une énergie beaucoup plus efficace que la combustion interne. »

Le prochain grand défi gouvernemental, en termes de politique, sera d'influer sur le type d'auto que veulent les citoyens-automobilistes, croit-elle.

« Les constructeurs vont fabriquer en fonction de la demande. Si les gens exigent des voitures plus petites et moins polluantes, il va y en avoir. »

M^{me} Graham compare les voitures polluantes et la dépendance envers les combustibles fossiles à la cigarette. « Ça va nous prendre face à l'automobile le même genre de changement de mentalité, à l'échelle de la société, qui s'est opérée face à la cigarette. Tranquillement, l'attitude face à l'idée de fumer à l'intérieur a donné le résultat que c'est maintenant interdit. C'est culturel. »

Elle croit qu'il y a déjà un bon bout de chemin fait au Canada, mais pour ce qui est des États-Unis, c'est autre chose : « Règle générale, on dirait que les automobilistes canadiens valorisent la sécurité et l'efficacité énergétique, tandis que les Américains pensent puissance et grosseur. L'adoption de véhicules plus efficaces — comme ceux qu'on voit apparaître en Europe — risque de se faire plus vite ici qu'aux États-Unis. »

REPORTAGE PUBLICITAIRE

INFILTREZ-VOUS !



Au lieu de faire confiance à des journalistes mal intentionnés, pourquoi ne pas faire l'expérience vous-mêmes ?

Les RAËLIENS vous invitent à les « infiltrer » du 17 au 24 juillet à Valcourt pour les stages qui seront donnés par RAËL lui même.

Sortez de l'ordinaire, venez vivre des vacances spirituelles inoubliables avec 500 Raëliens et Raëliennes du monde entier qui adorent être « infiltrés » !

Nous vous invitons à nous rencontrer le dimanche 20 juin, à 10h au Gesù, 1200 rue Bleury, Montréal.

www.rael.org/infiltrez-vous - 514.731.3131